SCIEZ
SUR - LÉMAN

Bulletin Municipal | 2018-2019 |

www.ville-de-sciez.com

VOTRE CENTRE

E.Leclerc

SCIEZ SUR LEMAN

Tél. 04 50 72 27 27

L'HYPER CHOIX, LA PROXIMITÉ, LE PRIX

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h non stop
Ouvert tous les dimanches matin de 8h30 à 12h30

24h/24h

AXA réinventons / notre métier

Bruno ALPHONSE & Véronique GRUAZ
Agents Généraux

THONON
12, place des arts
04.50.71.02.68
agence.alphonsegruaz@axa.fr

DOUVAINE
5, place de l'hôtel de Ville
04.50.94.32.36
agence.alphonsegruazdouvaine@axa.fr

www.orias.fr 07013113/08045450

Camping La Renouillère ★★

A 200 m du lac,
Calme et arboré

Location de Mobil-Home

Tél. : 04 50 72 73 39 - 74140 SCIEZ S/LÉMAN
camping-renouillere@orange.fr • **www.camping-larenouillere.com**

Conception et réalisation : BC Services - Tél. : 04 50 87 25 98 - 1 Route d'Arpigny 74250 Fillinges

Jean-Luc BIDAL

Maire

ÉDITO DU MAIRE

Les transformations en profondeur des Communes progressent rapidement :

- Qu'il s'agisse de l'aspect fiscal avec ses divers transferts de charges mais aussi de la diminution drastique des dotations.

- De la cession obligatoire à Thonon-Agglomération de multiples compétences telles qu'ordures ménagères, instruction des permis de construire etc…

- De l'exigence imposée par l'État d'avoir 25 % de logements sociaux sur le territoire communal sous peine de lourdes charges financières impactant à coup sûr certains projets communaux.

S'ensuit de fait qu'un domaine de la gestion communale où les changements sont radicaux et ne peuvent que devenir source de conflits : le droit des sols.

Après l'obligation de réduire de manière importante les zones constructibles (50 hectares en 20 ans), on nous demande aujourd'hui, au travers du Schéma de Cohérence Territoriale, 80 % de logements collectifs dont les conséquences sont évidentes :

1. Plus de logements sur une même surface.
2. Nécessité de projets cohérents associant les contraintes de logements accessibles au plus grand nombre aux normes actuelles de confort, de stationnement, d'espaces verts, de desserte aisée.

Doivent suivre les équipements de services publics, les lieux de rencontres, les écoles, les locaux collectifs etc…

Toutes ces raisons cumulées ont eu pour conséquence lors des 18 derniers mois, un refus de ma part d'autoriser la construction de plus de 300 logements.

L'ensemble des zones destinées à être densifiées fait en ce moment l'objet d'études pour concevoir un habitat homogène et vivable. Il nous faut absolument déterminer quelle sera la participation des nouvelles constructions au financement des équipements collectifs. Cela s'annonce d'ores et déjà, comme le prévoit la réglementation, par une hausse substantielle de la taxe d'équipement. Car l'impôt n'est pas du tout fait pour valoriser les biens privés mais pour entretenir ce qui existe.

J'ai bien conscience que ce changement radical dans ces nouvelles pratiques peut heurter les porteurs de projets, qu'ils soient d'ailleurs propriétaires ou constructeurs, mais n'oublions pas que le vivre ensemble le nécessite obligatoirement.

Nier le changement décisif des textes qui régissent le droit des sols risque de conduire notre commune à se soumettre aux caprices de l'État d'une manière certaine.

Il faut donc s'adapter en conséquence et examiner toutes les solutions qui se présentent à nous pour pallier au manque de dotations mais aussi poursuivre malgré tout notre progression.

La taxe d'équipement est naturellement l'une de nos options et nous nous efforçons de bien choisir nos taux pour les projets qui se présenteront dans un futur proche.

Croyez-bien que les périodes que nous traverserons tous ne sont pas faciles et qu'il convient d'en prendre conscience pour tenter de bâtir un avenir peut-être pas vraiment meilleur aux yeux de certains mais le plus agréable possible pour chacun. Cela fait partie de ce bien vivre ensemble dont j'ai coutume de parler.

Le Maire,
Jean-Luc BIDAL

Le meilleur choix pour vivre sereinement

Cœur Léman

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À SCIEZ

Villas Duplex ou maisons jumelées du 2 au 4 pièces

- *AU CŒUR D'UN QUARTIER RÉSIDENTIEL*
- *À 10 MIN DU PORT DE SCIEZ*
- *À 100 M D'UN ARRÊT DE BUS RELIANT GENÈVE*

RENSEIGNEMENTS ET VENTES

08 1000 22 22

0,06 € / min + prix d'appel

capelli-immobilier.fr/coeur-leman

CAPELLI

et la vie vous sourit

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LE MAIRE

Jean-Luc BIDAL, maire

LES ADJOINTS

Christian TRIVERIO, chargé des finances

Monique ROCH, chargée des affaires sociales

Odile LONGUET, chargée de l'urbanisme

Christian VIGNAUD, chargé des bâtiments de la voirie et du port

Jacqueline RAPIN, chargée de la culture et de l'environnement

Hubert DEMOLIS, chargé du tourisme, des sports et de la sécurité civile

Fatima BOURGEOIS, chargée de la jeunesse

Richard RÉALE, chargé de la communication et de la coopération décentralisée

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

André PIERRON

Michel DAVID

Dominique CHAUMERON

Pierre FAVRE

Joël GILBERT

Corinne BADAIRE

Thierry COUASNON

Fabienne ROZE

Dominique MAURE

Caroline REINBOLD

Julie THIERRY

Céline COGNET

Christel FAVRE-PERRILLAT

Cyril DEMOLIS

Marlène HUMBERT

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Bernard HUVENNE

Marie-Christine TORRENTE

Michel REQUET

Nathalie BROTHIER

Olivier VACHERAND

FINANCES

PRÉSENTATION BRÈVE
ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET
PRIMITIF 2018

Christian TRIVERIO

Adjoint au Maire,
Chargé des Finances

LE CADRE GÉNÉRAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018.

Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget principal et les budgets annexes Port de plaisance et Caveaux de Sciez 2018 ont été votés le 10 avril par le conseil municipal. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Ces budgets ont été réalisés sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 26 février 2018.

Ils ont été établis avec la volonté :

- **DE MAÎTRISER les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;**
- **DE CONTENIR la dette en n'ayant pas recours à l'emprunt ;**
- **DE MOBILISER des subventions auprès du onseil départemental et de la Région chaque fois que possible.**

POUR L'EXERCICE 2018, il est proposé au Conseil Municipal d'augmenter d'un point les taux sur le foncier, passant ainsi les taux à 14.20 % sur le foncier bâti et 29.47 % sur le non bâti pour équilibrer de budget.

Concernant la taxe sur les logements vacants instaurée par délibération le 29 juin 2016, le produit de cette taxe pour l'exercice 2017 était de 65 056 €.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune et des subventions aux associations et organismes partenaires de la vie communale, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer et structurer l'avenir.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour la Commune de Sciez, les recettes de fonctionnement correspondent principalement aux sommes perçues au titre des taxes et impôts locaux, des dotations versées par l'État (dont les Fonds Genevois à hauteur d'environ 1 241 500 €, soit 21.5 % des recettes de fonctionnement) ainsi qu'à diverses subventions. Les recettes de fonctionnement 2018 sont estimées à 5 768 000 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Pour l'exercice 2018, les salaires représentent 38,78 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Commune.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

En 2018 la capacité d'autofinancement est de 767 185 €.

Les principales dépenses et recettes de la section

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	**BP 2018**	**RECETTES**	**BP2018**
Charges à caractère général	1 479 100,00 €	Atténuation de charges	10 000,00 €
Charges de personnel	1 934 100,00 €	Opérations d'ordre entre section	13 225,00 €
Atténuation de produits	113 230,00 €	Produits de service	172 000,00 €
Virement à la section investissement	526 000,00 €	Impôts et taxes	3 471 080,00 €
Opération d'ordre entre section	254 410,00 €	Dotations et participations	1 953 800,00 €
Autres charges de gestion courante	1 158 300,00 €	Autres produits de gestion courante	50 000,00 €
Charges financières	282 860,00 €	Produits financiers	12,14 €
Charges exceptionnelles	15 000,00 €	Produits exceptionnels	15 000,00 €
Provisions	5 000,00 €	Excédent antérieur reporté + (OT EPIC = 7 232,66)	82 882,86 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	**5 768 000,00 €**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**5 768 000,00 €**

LA FISCALITÉ

Les taux des impôts locaux pour 2018

	BASES 208	TAUX	PRODUIT
Taxe Habitation	12 283 000 €	14,55 %	1 787 177 €
axe sur le Foncier bâti	7 623 000 €	13,57 %	1 034 441 €
Taxe sur le Foncier non bâti	87 000 €	29,26 %	25 456 €

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Le budget d'investissement prépare l'avenir

Les dotations attendues de l'État sont évaluées à hauteur de 2017 au moment de l'élaboration budgétaire avec une dotation forfaitaire de 547 404 € à laquelle s'ajoute une part dotation de solidarité rurale de 85 000 €.

Après notification des dotation de l'état en juin, le budget sera augmenté par décision modificative de 248 139 € au titre de la part dotation de solidarité rurale (dont 92 884 € en « péréquation »), de 88 697 € au titre de la dotation nationale de péréquation. La dotation globale pour 2018 sera donc de 969 240 €, soit 164,70 € par habitant.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **EN DÉPENSES :** toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- **EN RECETTES :** deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (construction ou rénovation de bâtiment communaux, d'infrastructures …).

Une vue d'ensemble de la section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	**BP2018**	**RECETTES**	**BP2018**
Solde d'exécution reporté	86 024,72 €	Virement de la section de fonctionnement	526 000,00 €
Opération d'ordre entre section	13 225,00 €	Produits de cession	70 000,00 €
Opération d'ordre à l'intérieur de la section		Opération d'ordre entre section	254 410,00 €
Remboursement avance FCTVA + TA Nexity	228 134,00 €	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	
Capital des emprunts	672 720,00 €	Dotations (FCTVA-Taxe d'aménagement)	817 000,00 €
Immo. incorp. Frais d'études...	55 763,00 €	Subvention sur travaux, équipement...	606 853,09 €
Immo. corp. Achat terrain, matériel...	57 620,00 €	Transfert bp annexe	
Immo. en cours, construction, installation...	645 240,37 €		
Autres immobilisations financières	261 210,00 €		
RAR 2017	272 851,00 €	RAR 2017	18 525,00 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	**2 292 788,09 €**	**TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT**	**2 292 788,09 €**

LES PRINCIPAUX PROJETS DE L'ANNÉE 2018

- **Fin des travaux de réhabilitation de l'ancienne école de Bonnatrait,**
- **La création d'une salle de restaurant scolaire à l'école des Buclines,**
- **L'agrandissement du terrain de football,**
- **Études d'urbanisme et environnementales,**
- **Enfouissement des réseaux secteur La Combe,**
- **Diverses acquisitions foncières**

Des subventions d'investissement accordées par le conseil départemental sont prévues pour la rénovation de l'ancienne école de Bonnatrait, la salle de cantine des Buclines, et pour l'agrandissement du terrain de football.

Une dotation d'Équipement de Territoires Ruraux a également été accordée par la préfecture pour la cantine des Buclines.

Est également prévue, dans le cadre du Projet Urbain Partenarial signé avec Nexity pour le programme ABELIA à Bonnatrait, la somme de 154 000 €.

LES DONNÉES SYNTHÉTIQUES DU BUDGET RÉCAPITULATION

	PRINCIPAUX RATIOS		MOYENNE DE LA STRATE
1	Charge totale de fonctionnement par habitant	847,51 €	967,00 €
2	Produit des 4 taxes par habitant	458,00 €	473,00 €
3	Ressources par habitant	963,79 €	1 216,00 €
4	Dépenses équipement par habitant	150,71 €	344,00 €
5	Stock de la dette par habitant	1 505,45 €	932,00 €
5b	*Capacité de désendettement*	*11,55 €*	*7,50 €*
6	Dotation de fonctionnement par habitant	92,91 €	217,00 €
7	Dépenses consacrées au personnel	38,78 €	52,90 €

ÉTAT DE LA DETTE AU 1ER JANVIER 2018 PAR OPÉRATION

- Capital restant dû au 1er janvier 2018 : 8 859 587,47 €
- Montant de l'annuité : 1 076 949,49 €

BUDGETS ANNEXE PORT DE PLAISANCE

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	**BP 2018**	**RECETTES**	**BP 2018**
Subv Équipement	561 002,00 €	Solde d'exécution reporté	199 799,13 €
Capital des emprunts	47 400,00 €	Virement de la section de fonctionnement	38 000,00 €
Immo. Incorp. Frais d'études...	50 000,00 €	Amortissement des immobilisations	94 790,87 €
Immo. Corp. Achat terrain, matériel...	266 512,65 €	Affectation du résultat n-1	60 000,00 €
Immo. en cours, construction, installation...		Emprunt	
RAR	28 116,35 €		
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	**392 590,00 €**	**TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT**	**392 590,00 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	**BP 2018**	**RECETTES**	**BP 2018**
Charges à caractère général	180 240,00 €	Excédent antérieur reporté	66 465,65 €
Charges de personnel	115 000,00 €	Quôte part sub d'équipement	561,00 €
Virement à la section investissement	38 000,00 €	Produits de services	372 000,00 €
Dotations aux amortissement	94 790,87 €	Autres produits gestion courante	3,35 €
Autres charges de gestion courante	2 500,00 €	Produits exceptionnels	1 500,00 €
Charges financières (intérêts emprunts)	8 499,13 €		
Charges exceptionnels	1 500,00 €		
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	**440 530,00 €**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**440 530,00 €**

BUDGETS ANNEXE CAVEAUX DE SCIEZ

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Solde d'exécution reporté	11 372,50 €
Produits finis	13 796,44 €
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	**25 168,94 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
Autres dettes	11 372,50 €
Produits finis	13 796,44 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**25 168,94 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Résultat d'exploitation reporté	0,12 €
Variation des stocks de produits	13 796,44 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	**13 796,56 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	
Subventions d'exploitation	0,12 €
Variation des stocks de produits	13 796,44 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	**13 796,56 €**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATION AUX EP PAR DOMAINE - BUDGET PRIMITIF 2018

ENVIRONNEMENT	20 660,00 €
CULTURE	218 710,00 €
COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE	3 265,00 €
SÉCURITÉ, INCENDIE, PROTECTION CIVILE	179 708,00 €
PETITE ENFANCE ET JEUNESSE	378 357,00 €
SCOLAIRE	81 800,00 €
SPORT	107 400,00 €

Subventions et participations aux associations et EP - 2018

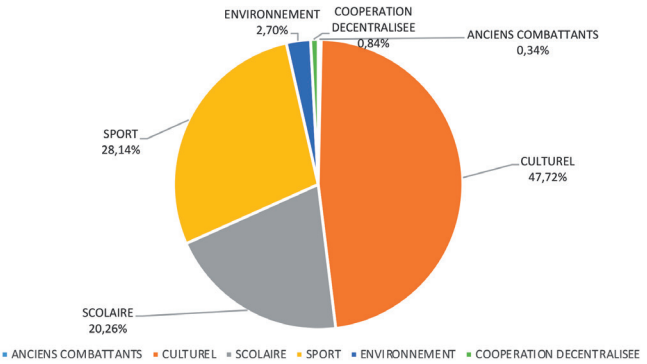

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION	BP2018
ANCIENS COMBATTANTS	**1 300**
AMMAC – Ass. Des marins de Sciez	200
AFN – Union des Anciens combattants	200
FNACA – Fédération Nationale des Anciens Combattants A.M.T	100
ANACR – Association National anciens Combattants et de la Résistance	100
Musée de la Résistance Nationale	100
Souvenir Français (Sub de fonct = 100€ + 400€ sub except en 2018)	500
Association Nationale des Familles Fusillés et Massacrées de la Résistance Française	100
CULTUREL	184 710
Foyer Culturel de Sciez – Bibliothèque et actions culturelles	71 310
Ensemble musical SCIEZ	65 000
La Vie du Passé	32 000
AMCA (dont 400€ de remboursement charges)	14 400
Club du patrimoine de Sciez	1 000
Eurcasia	1 000
SCOLAIRE	78 405
Foyer Culturel de Sciez – Restaurant scolaire + bus	67 915
Association USEP Buclines	4 500
Avenir sportif Sciez Petits Crêts	4 500
Lycée "Les 3 Vallées"	640
Association des Parents d'Eleves des Crêts	250
Maison familiale de Champs Molliaz-Cranves Sales	160
ACEH "L'école à l'hopital"	100
Maison Familiale de SAULSAIE	100
Maison familiale de Bonne	80
Maison Familiale de COUBLEVIE (38)	40
Maison Familiale Le Village (38)	40
ECAUT - Ecole catholique apprentissage auto	40
Maison familiale Rurale de Chaumont (38)	40
SPORT	**108 900**
Base nautique	55 000
Eveil sportif-football	34 000
Tennis Club de Sciez	8 000
Léman Country Dance	2 000
Section sauvetage Sciez	1 800
Amicale des Sapeurs Pompiers de Sciez	1 800
Jeunes Sapeurs Pompiers de Sciez	1 500
Les Pieds d' A Sciez (dont 500€ dans le cadre du jumelage)	1 300
Cercle Nautique de Sciez	1 000
Rugby Club Thonon Chablais Léman	500
Socitété de Chasse	350
Handisport Comité Départemental de Haute-Savoie	150
APPS (Promotion port de Sciez)	1 500
ENVIRONNEMENT	**10 460**
Association de gestion du Domaine de Guidou	3 000
Ligue de Protection des Oiseaux	7 000
FRAPNA – France Nature Environnement	300
Ass. Defence et lutte contre la grèle	160
COOPERATION DECENTRALISEE	**3 265**
Solde convention décentralisée 2014-2017	3 265
TOTAL AFFECTE	**387 040**
C/6574 - Montant inscrit au BP 2018	**415 000**
Solde réserve	27 960

Camping du Chatelet

Location de chalets tout confort

Clef Verte

Famille Plus

Entre lac et montagne

Vente de mobilhomes

Tel : 04 50 72 52 60 www.camping-chatelet.com

Crédit Mutuel

04 50 14 00 02

Prix d'un appel local

Avenue des Charmes
74140 SCIEZ

LE POTAGER DU LEMAN

SCIEZ

GAEC LA RENOUILLÈRE
129, CH. DES HUTINS VIEUX
04 50 72 45 19

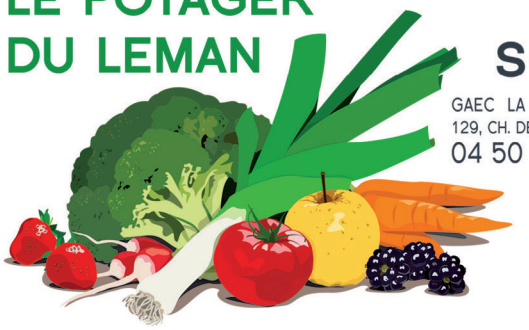

VENTE DIRECTE
PRODUITS DU TERROIR

MARDI - SAMEDI
9H - 12H
15H30 - 19H

WiFi GRATUIT

Forfait Mariage

Diagonale 7

BARBIER SALON DE COIFFURE

Du mardi au samedi "non stop" NOCTURNE le jeudi jusqu'à 21 h

SCIEZ
118 Av. des Charmes
04 50 72 07 07

DOUVAINE
Centre. Com Domino
04 50 94 17 99

L'OTREMENT
RESTAURANT

Cuisine bistronomique de saison

Filets de perches du Léman... et uniquement !

Du mardi au samedi 12h-14h / 19h-22h

770 Avenue de Bonnatrait
74140 Sciez-sur-Léman

+33 (0)4 50 17 37 14
www.lotrement.com

MAÎTRE RESTAURATEUR

URBANISME

OU LA MANIÈRE DE GÉRER LE DROIT DES SOLS

Odile LONGUET

Adjointe au Maire, chargée de l'Urbanisme

Le Ministère de la Cohésion des Territoires gère : logement et hébergement, bâtiment et construction, aménagement et urbanisme, territoires et politique de la ville et les autorisations du droit des sols. (ADS) sur chaque territoire qu'il soit National, Régional, Départemental, Intercommunal ou Communal.

Toute construction ou aménagement doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme qui est une phase d'études techniques qui vise à vérifier la conformité des projets d'urbanisme avec la réglementation en vigueur sur le territoire et à proposer des décisions à l'autorité compétente.

> IMPORTANT : CHACUN DOIT PENSER À FAIRE UNE DEMANDE À LA MAIRIE POUR TOUTE CONSTRUCTION NOUVELLE OU MODIFICATION DE SA RÉSIDENCE.

Sciez-sur- Léman s'est dotée d'un PLU récemment révisé et opposable depuis le début de cette année afin de respecter tous les règlements du code de l'urbanisme ainsi que les différentes lois qui se modifient régulièrement : loi SRU, loi ALUR, loi NOTRE et tout récemment la loi ÉLAN.

Les questions d'environnement et d'économie d'énergie impactent très sensiblement les techniques de construction. L'occupation du sol doit être restreinte pour éviter l'impact sur les zones naturelles sensibles, les zones proches du littoral, les zones de forêts et les zones agricoles. Les sols doivent rester perméables autant que possible.

« La performance énergétique des logements et bureaux constitue un enjeu majeur (42 % des consommations d'énergie) mais le bâtiment doit aussi être appréhendé de manière globale au regard de ses multiples interactions avec ses occupants et avec son environnement. »

Pour tenir compte de tous ces principes et règlements, notre PLU doit également tenir compte des règles dictées par le SCoT (Schéma de cohérence Territorial du Chablais).

« La révision du SCoT doit donc permettre de définir une stratégie globale d'aménagement et de mobilité durables, tout en renforçant l'engagement du territoire en faveur de la préservation de ses richesses environnementales, agropastorales et paysagères ».

Parlons de Sciez où la règle n°1 reste la densification sur le centre de Sciez et le centre de Bonnatrait.

Certains projets qui se profilent verront des logements collectifs s'installer sur ces deux secteurs. Il est absolument nécessaire de construire pour répondre favorablement à la demande croissante de logements dans notre commune qui reste très accueillante en matière de services et pour son environnement ; sans oublier les offres d'emploi sur le territoire. De plus, la demande forte en logements aidés doit être honorée, c'est une obligation légale certes mais surtout une nécessité pour les familles modestes et également pour les jeunes couples qui s'installent.

La loi SRU nous oblige à atteindre 25 % de logements aidés. Grâce aux efforts consentis ces dernières années, nous progressons. Mais pour préserver la mixité sociale nous ne sommes pas encore parvenus à 13 %. L'État nous a fait payer une amende de 65 000 € en 2017 pour ce retard.

De plus, la règle ordonnée pour la suite pourrait être imposée à 40 % de logements aidés pour rattraper plus vite ce retard.

Dans nos hameaux et villages, les propriétaires de terrains de plus de 1 000 m² sont sensibles à l'importance de la densification et divisent leur terrain afin de permettre la construction de nouvelles villas.

> REVENONS AUX LOGEMENTS AIDÉS.

Aujourd'hui, un nouvel immeuble construit par Haute-Savoie Habitat va permettre l'ouverture d'une vingtaine de logements, route des Sénateurs. Ils devraient être livrés au début du deuxième semestre 2019 au plus tard et faire des heureux. L'attente est souvent très longue pour s'installer dans un de ces logements.

En 2017, a été inauguré le Bord'Amô : un petit immeuble « résidence sénior ».

Les résidents s'y plaisent énormément et les demandes sont nombreuses. Ce type de résidence est très apprécié. Ils ne ressentent pas d'isolement car le Club de la joie de vivre s'est installé dans les mêmes locaux.

Toutes les personnes de la même génération peuvent s'y retrouver très facilement et avec plaisir. Pas d'éloignement non plus car les familles restent à proximité. Une autonomie préservée puisque chacun reste chez soi.

AU COURS DE L'ANNÉE 2017 :

Certains projets programmés depuis un certain temps ont vu le jour comme vous avez pu le constater :

14 nouveaux permis de maisons individuelles et un permis d'aménager de 3 lots ont été accordés sur l'ensemble de la commune. Les travaux sont en cours pour un certain nombre mais ne sont pas achevés. Le conseil municipal a récemment délibéré sur un projet de grande envergure à Bonnatrait.

Situé entre l'entreprise Magretti et la résidence Abelia

Le Parvis Nord : le lieu de vie et des activités commerciales

Il est la vitrine du projet sur l'Avenue de Bonnatrait.

À ce titre, les constructions qui bordent cette voie, se doivent de marquer l'identité de l'opération, en affirmant sa caractéristique environnementale très volontariste :

- **une place attrayante,** équipée de dispositifs propices à la flânerie (des terrasses abritées depergolas), à la déambulation, des aménagement commerciaux incitatifs, des stationnements à proximité immédiate, traités de manière à les fondre dans le mail commercial (pas de simples espaces bitumés).

- **une architecture visible et caractéristique** qui affirme l'identité de l'opération en utilisant des matériaux chauds et naturels (par ex. du bois) réinterprétés de manière contemporaine pour souligner le caractère urbain sur l'Avenue.

- la perception du jardin suspendu, véritable parc urbain, accessible à tous, au coeur du projet, un aménagement spécifique, en gradins végétalisés maillé d'une large circulation piétonne pour inciter à l'utilisation de chacun et à la promenade-détente.

Le Parvis Sud : le lieu de desserte des logements, le point de convergence des diverses mobilités

- **à proximité directe des accès aux logements sur la voie future de liaison.**

- **un espace dédié essentiellement à l'accueil des visiteurs** sur un parking largement végétalisé et paysagé.

- véritable articulation au sud, entre le jardin suspendu et le départ des cheminements piétonniers et vélo : point névralgique, de là, démarre le maillage déplacement doux liaisonnant l'ensemble des composantes, parc, jardins, logements, future école et ses logements de fonction, extension du vieux bourg etc…

- **L'extension du vieux Bourg, au sud du site**

Les habitations de type intermédiaires et individuelles s'articuleront dans la continuité de la structure existante du bourg : opérer une véritable greffe sur le hameau, à partir et autour d'éléments structurants, à l'échelle, tels qu'une petite placette, des jonctions piétonnières possibles et le maintien de la trame verte existante, mise en valeur des éléments paysagers existants.

- **La future école et les logements de fonction**

Proposition de disposition des bâtiments autour d'un Parvis d'accueil et de dépose depuis la route d'Excuvilly.

Des salles de classes largement ouvertes sur les grands espaces verts centraux : donner la part belle à la vue sur la nature.

Des liaisons piétonnières, déplacements doux, facilités grâce au maillage de la nouvelle opération de logements.

VOIRIE

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Christian VIGNAUD

Adjoint au Maire, chargé de la Voirie, des Bâtiments et du Port

Un rappel des règles à respecter

ENTRETIEN DES FOSSÉS

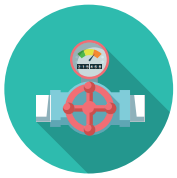

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Rappelons que, conformément à l'article R216-13 du Code de l'Environnement, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux.

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil).
Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'Environnement).

Si un fossé privé, par défaut d'entretien, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police peut y faire exécuter des travaux d'office (article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). La collectivité en charge des travaux émet les titres de recettes et les adresse au Trésor Public, ce dernier envoie les avis de commandement à payer aux propriétaires défaillants.

QUE FAIRE QUAND UN FOSSÉ EST SITUÉ EN LIMITE DE PARCELLE

L'entretien doit être assuré à parts égales entre les 2 propriétaires riverains en fonction du nombre de mètre linéaire de mitoyenneté (article 666 et 667 du code civil).

COMMENT ENTRETENIR SON FOSSÉ

Les opérations suivantes sont à mener :

- le ramassage objets pouvant gêner les écoulements (Feuilles mortes, branches d'arbres, détritus…) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) ;
- le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;
- le fauchage du couvert herbacé avec exportation des résidus (pour éviter l'altération de la qualité du milieu par enrichissement en matière organique) en automne afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de la flore ;
- l'élagage des branches basses et pendantes (c'est-à-dire retirer les branches inutiles ou gênantes et réduire la longueur des autres) en automne ;
- le curage du fossé par tronçons (de moins de 100 m) tous les 5 - 10 ans (selon la qualité de l'écoulement des eaux) en automne pour le maintenir dans sa largeur et sa profondeur naturelles initiales.

PRÉCIPITATIONS

Suite aux importantes précipitations ce début d'année, il convient de rappeler que le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau.

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique.

L'article 640 du Code Civil précise que les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont élevés à recevoir les eaux qui en découlent naturellement sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire inférieur ne peut point élever de digue qui empêche cet écoulement. Le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur.

NEIGE

Il est rappelé les règles de bonne conduite en période hivernale concernant l'entretien des voies publiques par temps de neige, afin d'assurer la salubrité dans la commune et de prémunir ses habitants contre les risques d'accidents.

L'arrêté du 22 février 2013 précise que« les riverains de la voie publique devront participer au déneigement et retirer ou faire retirer la neige, chacun au droit de sa façade ou de son terrain sur toute sa longueur et sur une largeur égale à celle d'un trottoir.(La neige devra être stockée dans un endroit qui ne gênera pas les usagers).

ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES

Les pouvoirs du maire ont été renforcés pour l'élagage des plantations empiétant sur les voies communales.

La sécurité, la sûreté, ainsi que la commodité du passage sur les voies dont le Maire a la charge d'assurer le respect, impliquent de couper les branches et les racines des arbres longeant ces voies (CGCT, art. L. 2212-2).

Le Maire, au titre de ses pouvoirs de police, doit donc s'assurer de l'élagage des plantations le long des voies de sa commune, qu'il s'agisse de plantations communales ou privées, sur des voies communales ou des chemins ruraux.

Depuis la loi du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, le nouvel article L.2212-2-2 du CGCT, permet au Maire, après mise en demeure sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage.

Dans ce cas, les frais afférents aux opérations peuvent être mis à la charge des propriétaires négligents. Le dispositif ainsi mis en place par la loi est calqué sur la procédure existante pour les chemins ruraux afin de renforcer les pouvoirs de police générale du Maire, lesquels s'avéraient insuffisants jusque-là pour contraindre les propriétaires à élaguer leurs plantations empiétant sur les voies communales (Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011, art 78).

Par ailleurs, l'article R-116-2 de la voirie routière punit de contravention de cinquième classe ceux qui : « en l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croitre des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier »

EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CONCERNANT LE BRUIT DE VOISINAGE

ARTICLE 1 : Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à tous bruits de voisinage, à l'exception de ceux provenant d'activités faisant l'objet d'une réglementation spécifique en matière de bruit, et notamment :

- les installations classées pour la protection de l'environnement,
- les infrastructures de transport et les véhicules qui y circulent,
- les aéronefs

ARTICLE 2 : Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition, ou de son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

ARTICLE 3 : Il définit les bruits sur les lieux publics et les dérogations.

ARTICLE 4 : **Il concerne les bruits sur les propriétés privées.**

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de cause une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que **tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques,** (liste non-exhaustives) ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h à 20h**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

ARTICLE 5 : Concerne les propriétaires et processeurs d'animaux, en particulier de chiens, qui sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les autres articles concernent les bâtiments, les chantiers et les activités professionnelles.

Article 15 : Les infractions aux présentes dispositions sont constatées par les services de police et de gendarmerie et les agents commissionnés et assermentés.

Elles pourront être sanctionnées :

- Par des contraventions de 1re classe lorsqu'elles relèvent des dispositions du présent arrêté,
- Par des contraventions de 5e classe lorsqu'elles font référence aux articles du code de la Santé Publique.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.

Après mise en demeure, les dépôts existants sont supprimés selon la procédure prévue par le code de la santé publique.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit.

Le traitement des ordures ménagères collectées doit être réalisé selon les dispositions prévues par les textes en vigueur.

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite.

Des dérogations à la règle pourront cependant être accordées par le préfet sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental d'hygiène.

Ces dérogations ne peuvent être accordées que dans le cas où il n'est pas possible d'utiliser d'autre moyen autorisé pour éliminer les déchets produits par le pétitionnaire.

Ce type d'élimination ne doit entraîner aucune gêne ou insalubrité pour le voisinage.

Les incinérateurs utilisés doivent être conformes à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les caractéristiques de leurs rejets.

Consulter aussi la Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts qui concerne la pollution de l'air.
NOR : DEVR1115467C
Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Ce brûlage nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

DES SOLUTIONS EXISTENT : Elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage, ou bien par la gestion collective de ces déchets.

INTERDICTIONS SUR LES LIEUX PUBLICS

ARTICLE R633-6 DU DÉCRET N° 2015-337

Hors les cas prévus par les articles R. 635-8 et R.644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe (68€) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, **des ordures ménagères, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique,** si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils doivent s'équiper de sacs pour déjections canines avant de promener leurs chiens ! On constate au port de Sciez que certaines personnes vident entièrement les distributeurs de sacs pour une utilisation autre, que celle prévue par le port pour assurer la propreté du site.

NE PAS CONFONDRE DÉCHETTERIE, POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES, DÉCHARGE !

Nul besoin d'illustrer par des photos les points d'apports volontaires !

Chaque jour vous pouvez constater les incivilités de certains à différents endroits de la commune.

Malgré de nombreuses infractions observées (qui ont fait l'objet de nombreuses contraventions), on ne peut que déplorer l'irrespect de personnes qui déposent leurs sacs-poubelles, cartons, bouteilles, etc. à côté des Molocs.

Il est aussi rappelé que ce dispositif de récupération des ordures ménagères est conçu pour des sacs-poubelles ne dépassant pas 50 litres.

Les points d'apports volontaires qui sont maintenant sous la responsabilité de la Communauté d'Agglomération ! Le règlement en cours d'élaboration prévoit **une contravention de 150 € et plus selon l'infraction.**

De plus personne ne peut ignorer que Sciez est équipé d'une déchetterie qui permet de récupérer la plupart de vos déchets pour conserver une belle image de propreté de notre commune.

ZONES BLEUES

Zone Bleue Le Conseil Municipal lors de la séance du 31 mai 2016 a décidé d'établir une zone bleue partielle (durée 2 heures) dans les secteurs ci-après :

- Sur une moitié du parking communal de Bonnatrait (Zone vélos, coiffeur, PMU), sur le parking communal de l'Abélia.
- Entre la mairie et le rond-point de l'entrée Ouest, des 2 côtés de la route.
- En ce qui concerne le secteur de Bonnatrait devant et en face de la boulangerie, l'arrêt sera limité à 15 minutes (parkings situés le long de la RD 1005). Le règlement des zones bleues sera appliqué tous les jours de 7h à 19h (sauf dimanche et jours fériés). La zone bleue est une zone de stationnement gratuite (matérialisée par des bandes bleues), mais limitée dans le temps.

La pose d'un disque bleu est obligatoire.

En cas de dépassement, cette infraction est soumise à contravention par la Police Municipale.

POUR INFO : disques bleus disponibles en mairie, et chez nos commerçants partenaires (Home & Patrimoine ou aux Fournils du Lac).

Suite à cette initiative, de nombreux frontaliers utilisant les cars Lihsa, stationne leurs véhicules pour la journée sur les parkings bordant la RD 1005, ce qui rend très difficile les accès aux commerces.

Il est rappelé qu'il est possible pour les frontaliers de stationner leurs véhicules sur le parking du CAS (Centre d'Animation de Sciez) et de prendre le bus à l'arrêt proche de la mairie.

La mise complète de la RD 1005 en zone bleue est à l'étude, ce qui permettra aussi de pouvoir interdire la vente de voiture tout le long de cet axe de Sciez et Bonnatrait.

LE SERVICE PUBLIC DE RECHARGE DU SYANE

Un service public de recharge ouvert à tous.

Les bornes du réseau public du SYANE sont ouvertes sans restriction d'accès et communicantes.

Tout usager (particuliers, entreprises, administrations) peut y accéder 7j/7, 24h/24, quel que soit le type de véhicule utilisé.

DES TARIFS ADAPTÉS AUX USAGES

Le service du SYANE est accessible avec ou sans abonnement.

Le service propose des tarifs adaptés aux usages, basés sur la quantité d'énergie délivrée : environ 4 € pour 100 km en étant abonné et 6 € en étant non abonné.

COMMENT S'EFFECTUE LE PAIEMENT ?

Que vous soyez abonnés, ou utilisateurs anonymes, la tarification et le mode de paiement sont adaptés à votre situation.

Vous êtes un utilisateur anonyme ? Le paiement s'effectue sur l'application internet dédiée par carte bleue. Les étapes pour lancer une recharge et effectuer le paiement sont expliquées dans le paragraphe « S recharger avec les bornes du SYANE : mode d'emploi » ci-dessous.

Vous êtes abonnés ? Vous pouvez payer votre recharge en utilisant simplement le badge que vous avez reçu ou via l'application internet dédiée. Retrouvez le mode d'emploi illustré dans le paragraphe « Se recharger avec les bornes du SYANE : mode d'emploi » ci-dessous.

COMMENT S'ABONNER ?

Pour s'abonner et obtenir plus d'informations pratiques, allez sur le site **Eborn** ou appelez au 09 70 83 02 13.

Des bornes connectées et communicantes pour un service en continu de qualité

Les bornes de charge sont connectées à **un système de supervision** pour un fonctionnement continu et **fiable du réseau.**

L'interconnexion des bornes permet un **échange de données en temps réel,** condition indispensable à une exploitation d'un **service de qualité**.

L'USAGER A AINSI LA POSSIBILITÉ DE :

- connaître les bornes les plus proches de sa position
- savoir quelles bornes sont disponibles, en panne
- s'identifier et payer par le biais d'un badge (dans le cas d'un abonnement)

SE RECHARGER AVEC LES BORNES DU RÉSEAU PUBLIC DU SYANE : MODE D'EMPLOI

Les utilisateurs anonymes, non-inscrits au service de recharge du SYANE, peuvent accéder à la recharge à l'aide d'une connexion internet avec un paiement par carte bleue sur internet ou par le terminal de paiement sans contact.

BÂTIMENT

TRAVAUX 2018

RÉFECTOIRE ÉCOLE DES BUCLINES

Pour répondre au problème des effectifs en hausse au niveau de la maternelle des Buclines (Effectif moyen de 70 enfants) une nouvelle salle a été aménagée au 1er étage du nouveau bâtiment.

Ce réfectoire permettra aux maternelles d'être obligées de se changer pour aller manger lors des problèmes atmosphériques.

Cette solution plus économique qu'un nouveau bâtiment a été élaborée en accord avec les parents d'élèves, la section restauration du Foyer Culturel, l'adjointe aux affaires scolaires dans l'attente des objectifs de la construction du 3e groupe scolaire.

L'ensemble de ces travaux ont été adjugés pour la somme de 9 047,41 € HT

Ces travaux sont subventionnés pour un montant de 75 692,40 € (Département et Région)

Économiste : SARL Amandine MILLET

RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE DE BONNATRAIT ET AMÉNAGEMENT D'UNE SALLE DÉDIÉE À LA MÉMOIRE ET À LA CITOYENNETÉ.

Sciez s'est enrichie d'une « Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté », un pôle de réflexion aménagé dans les murs symboliques de l'ancienne école de Bonnatrait dont on connaît l'histoire tragique. (voir flashinfo juillet 2018)

Le maire de Sciez, Jean-Luc Bidal, s'est félicité de l'émergence de cet espace voué à la Connaissance « car la haine est fille de l'ignorance », Bernard Néplaz, maire honoraire, a eu recours à Marx pour estimer que « celui qui ignore son Histoire est condamné à la revivre ».

La « Maison de Sciez » est donc là pour abriter rencontres, conférences, ateliers, expositions… Elle ouvre grand ses portes à tous les citoyens, et surtout aux jeunes et à leurs enseignants, qu'il « convient d'informer et de former ».

L'ensemble de ces travaux ont été adjugés pour la somme de 204 706,92 €

Ces travaux sont subventionnés pour un montant de 113 090 € (Département)

Économiste : SARL Amandine MILLET

PORT

ACCUEIL PLAISANCIERS

Depuis la construction de la Capitainerie, l'accueil des plaisanciers n'avait jamais été relooké.

La création d'un point info pour l'office de Tourisme (coté plage) a permis un nouvel aménagement entièrement dédié aux services administratifs du port.

Les travaux concernant les aménagements portuaires (Investissement et fonctionnement) ont été exclusivement financés par le budget annexe du port. (Locations des amarrages).

RÈGLEMENT PORT

Pour tenir compte des observations de la perception et pour améliorer sa lecture et son application le règlement de gestion du port a été entièrement réécrit.

TRAVAUX 2018

La 3e phase du changement des luminaires (éclairage Led) est terminée.

Un nouveau ponton permettra d'accueillir 4 nouveaux plaisanciers entre les pontons G et H.

Le nouveau site internet et une station météo dédiée au port de Sciez sera en service courant 2018.

LA RÉFECTION DU SOL DE LA JETÉE.

Le sol en béton armé se dégradait depuis plusieurs années. Un sol en résine a été effectué pour stopper la détérioration du béton.

PROJETS À L'ÉTUDE :

Création d'une aire de carénage.

Réfection des douches et sanitaires réservées aux plaisanciers.

Sécurisation de la jetée (Séparation entre plaisanciers et public).

PAVILLON BLEU (PHOTO DRAPEAU)

Le port de Sciez vient de recevoir pour la 10e fois ce label qui confirme une gestion prenant en compte les différents critères de cette organisation (voir le site : www.pavillon.org).

PORT DE SCIEZ ET MISES À L'EAU DE BATEAUX EXCEPTIONNELS

Après la mise à l'eau dans le port de Sciez du plus grand catamaran du lac Léman, c'est un bateau révolutionnaire construit à La Rochelle, l'Évian ONE qui a été mis à l'eau à Sciez.

Ce bateau commandé par le Royal Hôtel d'Évian pour accélérer les transferts de sa clientèle notamment entre l'aéroport et Évian (30 minutes).

Ce bateau (premier d'une série) de 12 m de long et 7,40 m de large a un mode de propulsion original, (avec des hélices de surface, fonctionnant à moitié dans l'air et dans l'eau ce qui lui permet d'atteindre des vitesses de 50 nœuds) une structure en aile d'avion qui permet au bateau d'être porté par moitié par l'air et donc de laisser un minimum d'empreinte, de réduire les vagues et le bruit.

ANIMATIONS

En plus des animations des jeudis de Sciez, de la fête de la musique et du sauvetage, la parade des vieux gréements, la croisière Eynard, etc., l'équipe du port organise ou accueille différentes manifestations.

LE PORT DE SCIEZ EN FÊTE ! FAITES DU NAUTISME !

Une journée festive organisée par les associations et entreprises de Sciez

LA MUCOGOLD

Dans le cadre de ses activités régionales « l'association Vaincre la mucovicidose » participe chaque année à l'organisation d'une ballade motorisée « La mucogold » dont les bénéfices lui sont intégralement reversés.

C'est près de 250 personnes qui ont répondu cette année à cette ballade en chevauchant 200 motos de tout calibre.

LES « K BOLÉS DU SOLEX »

Lors de leur tour du lac 2018, 40 Solex font un arrêt déjeuner au port de Sciez

Ces passionnés de Veigy ressuscitent un art de vivre, restaurent et font la promotion d'un véritable « patrimoine » roulant.

Ces « cabolés » sont tous issus du monde associatif et se définissent comme « des épicuriens du solex.

ENVIRONNEMENT

NOUVELLE COMPÉTENCE GEMAPI AU 1er JANVIER 2018

Jacqueline RAPIN

Adjointe au Maire, chargée de l'environnement

La compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI) est une compétence obligatoire et exclusive du bloc communal à compter du 1er janvier 2018 (code de l'Environnement), transférée de plein droit à Thonon Agglomération.

L'objectif du législateur est ici de mettre un terme à l'émiettement des responsabilités et de permettre l'émergence d'une politique cohérente de prévention du risque inondation. La création de cette compétence vise à clarifier les responsabilités des collectivités territoriales avec notamment :

- l'émergence d'un gestionnaire unique des ouvrages de lutte contre les inondations ;
- la création de structures associant les collectivités compétentes sur un périmètre hydrographique cohérent.

Plusieurs **missions** relèvent de la compétence GEMAPI, à savoir :

- AMÉNAGER un bassin hydrographique, soit les bassins du Redon, du Dronzet, du Foron et du Vion sur la commune de Sciez ;
- ENTRETENIR et aménager un cours d'eau ou plan d'eau, notamment en cas de carence généralisée des propriétaires riverains quant à leurs obligations d'entretien courant (entretien des berges) -> ex. : Entretien des berges du Foron ;
- ASSURER la défense contre les inondations

-> ex. : aménagements hydrauliques sur l'aval du Dronzet, protection contre les inondations du ruisseau de Filly à venir ;

- PROTÉGER et restaurer des sites (renaturation de cours d'eau, restauration de zones humides…)

-> ex. : aménagements piscicoles réalisés sur le Foron au droit du domaine de Guidou.

Cette compétence, exercée aujourd'hui par le service Environnement de Thonon Agglomération, n'enlève toutefois pas la **responsabilité du maire** dans l'exercice de ses missions de police, d'information sur les risques et d'autorisation d'urbanisme.

À ce titre, il doit toujours informer préventivement les administrés, prendre en compte les risques dans la délivrance des autorisations d'urbanisme, assurer la mission de surveillance et d'alerte ou encore organiser les secours en cas d'inondation.

De même, le **propriétaire riverain** est toujours responsable de l'entretien courant du cours d'eau (libre écoulement des eaux) et de la préservation des milieux aquatiques situés sur ses terrains au titre du code de l'environnement, en contrepartie du droit d'usage de l'eau et du droit de pêche.
Il doit à ce titre gérer les boisements de ses berges.

Il est également responsable de la gestion de ses eaux de ruissellement au titre du code civil.

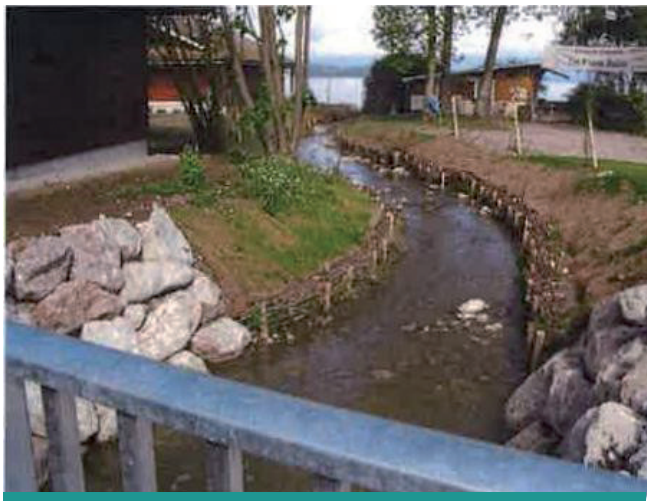

AMÉNAGEMENT DU DRONZET (2010)

ENTRETIEN DES BERGES DU FORON

CULTURE

PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DE CITOYENS ÉCLAIRÉS

Dominique CHAUMERON

Conseillère Municipale en charge de la Culture

Depuis de nombreuses années, grâce à ses associations, la commune de Sciez a fait le choix de promouvoir la culture dans notre ville. Cette orientation est reconnue et contribue au rayonnement de la commune et à son attractivité. En 2018, plus de 11 000 entrées ont été enregistrées aux diverses manifestations culturelles proposées.

Les associations ont toutes la préoccupation de faciliter l'accès à la culture du plus grand nombre et notamment des jeunes. Parce que facteur de réussite éducative, d'épanouissement personnel et d'ouverture au monde, le soutien au développement de l'action culturelle et de la pratique artistique en direction des jeunes est une composante essentielle à toute politique culturelle.

L'investissement des associations dans le développement des pratiques culturelles est conséquent.

Il est constant, durable, divers et enrichit les projets éducatifs.

Que ce soit dans les domaines de la musique, de la danse, du cinéma, du théâtre, du développement de la lecture, de la connaissance de nos origines, l'offre mise à la disposition des jeunes est dispensée par des professionnels de l'action culturelle.

La qualité de leur enseignement attire bien souvent au-delà de notre commune.

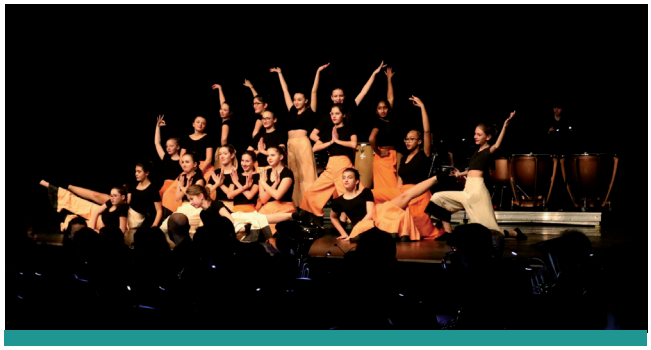

L'éclatante réussite du cinquantième gala de danse du Foyer Culturel témoigne de l'ancrage de cette discipline à Sciez. Les jeunes élèves de l'école de musique se sont produit avec assurance et confiance devant plus de 300 personnes lors de concerts de l'EMS. Plus de 2000 enfants ont assisté aux séances de cinéma proposées par le Foyer culturel. Le projet pédagogique du Musée de préhistoire et de géologie rencontre un succès croissant et plus de 2 200 scolaires ont participé aux ateliers proposés. La bibliothèque accueille régulièrement les classes de Sciez et travaille en relation avec les écoles.

Éveiller la curiosité, participer à la construction de citoyens éclairés et conscients, telle est notre ambition et pour cela le soutien aux associations investies dans l'offre et les pratiques culturelles doit être développé et consolidé. Par leurs succès les orientations choisies ont montré leur pertinence.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

SCIEZ-SUR-LÉMAN, UNE COOPÉRATION DE COMMUNE À COMMUNE

Richard RÉALE

Adjoint au Maire chargé de la coopération décentralisée

7 ANS D'ACTION EN ZONE RURALE SUR LA CÔTE EST DE LA GRAND ÎLE

La commune de Sciez-sur-Léman signe en 2018 une 3e convention de coopération décentralisée, avec une nouvelle commune rurale de la région de Manakara (V7V) où elle travaille depuis 7 ans.

Amborobe, dans le district de Vohipeno, est la nouvelle partenaire de la commune française désormais appuyée par plusieurs collectivités.

Ecoles, logements d'enseignants, puits, latrines, jardins scolaires, initiation à l'apiculture avec l'appui de l'ONG malgache KTTF à Manakara… ouvrent le premier volet d'un engagement de trois ans.

Un programme similaire a étayé, ces six dernières années, une coopération avec la commune rurale de Vohindava et ses 13 000 habitants. Des procédures concernant l'attribution des marchés, la constitution d'appels d'offres, le suivi des chantiers par les autorités et les bénéficiaires, ont constitué des éléments adaptés à la pérennisation des échanges.

Rencontre avec le Président de la République de Madagascar

Sciez-sur-Léman a confié le développement de son programme à l'ONG « Léman horizon Madagascar ».

Cette association anime en France une stratégie de développement des échanges solidaires francomalgaches.

Dans la Grande Ile, elle prépare des projets, suit leur réalisation et conduit des chantiers qui lui sont propres : accès des populations rurales à l'énergie électrique par l'implantation de kiosques lumière, écoles, équipements scolaires, puits, ponts, aide d'urgence, aide aux cantines scolaires, au maintien d'enseignants en brousse, aide à la formation, aide aux pêcheurs de la côte est pour améliorer leurs outils de travail et leurs conditions de vie, appui aux populations confrontées à des périodes de « soudure » récurrentes.

La région de Manakara reste soumise à l'insécurité alimentaire : récemment, 110 hectares exploitables à la culture ont été donnés aux paysans de la commune d'Ifatsy, par la réalisation de barrage et d'ouvrages hydrauliques.

Cette initiative pilotée par les Rotary de Manakara et de Thonon-sur-Léman, a permis de juguler un mouvement d'exode rural très sensible dans cette zone défavorisée.

LEMAN HORIZON MADAGASCAR

CONTACT

COMMUNE DE SCIEZ-SUR-LÉMAN
Haute-Savoie 74 140 Sciez
Coopération décentralisée
Tél. 06 66 66 91 66

com@ville-sciez.fr

LÉMAN HORIZON MADAGASCAR
Siège social : Hôtel de Ville
74 140 Sciez-sur-Léman
lemanhorizonmadagascar@gmail.com

JEUNESSE

LE SISAM
ET SES MISSIONS

Fatima BOURGEOIS

Adjointe au Maire
Présidente du SISAM

Les communes de Sciez, Anthy et Margencel ont créé en 2007 le Syndicat Intercommunal Sciez Anthy Margencel et lui ont transféré les compétences petite-enfance, enfance et jeunesse.

Le SISAM a pour objet de mettre en œuvre, piloter et évaluer le projet politique intercommunal à l'Enfance et à la Jeunesse ainsi que de gérer ou de missionner localement les actions périscolaires et extrascolaires de son territoire.

L'objectif de cette création est de proposer de meilleurs services et accueils aux administrés grâce à une meilleure mutualisation des moyens.

La construction de la crèche « les coccinelles » de 63 berceaux finalisée en 2015, en est le parfait exemple. Elle a accueilli en 2017 pas moins de 110 familles.

GRÂCE À CETTE MUTUALISATION LE SISAM PERMET AUX HABITANTS DES TROIS COMMUNES DE BÉNÉFICIER DES ACTIONS SUIVANTES :

- Une crèche intercommunale qui accueille les enfants de 0 à 4 ans.
- Un relais d'assistantes maternelles.
- Une offre d'accueil de loisirs pour la prise en charge des enfants scolarisés avant et après l'école.
- Une offre d'accueil de loisirs pour les 3 à 17 ans pendant les vacances ainsi que les mercredis.
- Une offre d'accueil en soirée et le samedi pour les 10-17 ans.
- Un programme de séjours varié.
- Une ludothèque intercommunale

Le SISAM pour proposer ces actions délègue la gestion de ces accueils à l'association Bas Chablais et Jeunes ainsi qu'au Foyer Culturel de Sciez.

À travers la mise en place de ces actions, le SISAM a la volonté de mettre en œuvre une politique éducative prenant en compte les besoins des enfants, des jeunes et leurs parents dans le cadre d'une mission d'intérêt général et de développement territorial s'inscrivant dans le prolongement du rôle de la famille et de l'école.

Le SISAM a formalisé un projet éducatif dont l'objectif est de définir un parcours cohérent permettant une continuité entre les différentes étapes de la vie de nos enfants.

Le SISAM souhaite à travers ce parcours transmettre à nos jeunes toutes les valeurs et connaissances nécessaires afin qu'ils s'épanouissent personnellement et deviennent dans l'avenir des citoyens qui prendront le relais pour les générations futures.

Dans le respect de cette philosophie, les élus du SISAM ont décidé de faire découvrir nos institutions à tous les élèves du CM2 d'Anthy, Sciez et Margencel en 2019. Chaque année, Cyril Pellevat, Sénateur et Marion Lenne, Députée, accueilleront nos enfants à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Nous avons essayé cette expérience en mars 2018 avec la classe de CM2 de Margencel et ce fut une très belle réussite et un moment inoubliable pour nos citoyens de demain !

LE CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE SCIEZ

RÉPONDRE À LA SOLLICITATION DE LA POPULATION ET COUVRIR LES RISQUES

DES FEMMES ET DES HOMMES

Le Centre de Première Intervention de Sciez, c'est tout d'abord 30 sapeurs pompiers volontaires, dont 6 femmes, au secours de la population. La moyenne d'âge est de 32 ans.

Ce sont des gens ordinaires qui, ensemble, réalisent des choses extraordinaires.

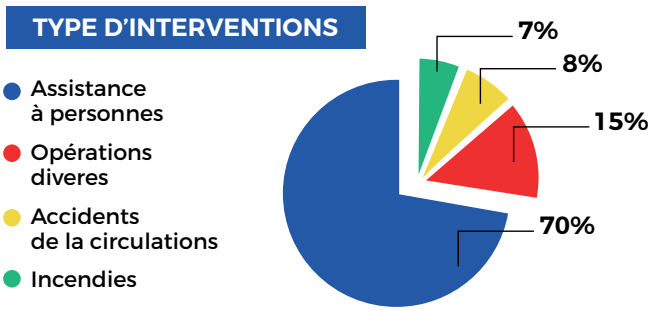

DES OUTILS NÉCESSAIRES

Construite en 2004, la caserne réunit des bureaux, une salle de formation, un espace de vie, des chambres, et aussi une remise capable de loger les 6 véhicules d'intervention.

Le centre défend, en premier appel, les communes de Sciez, Excenevex et Yvoire et intervient ensuite sur les autres communes environnantes. 581 interventions ont été effectuées en 2017.

LE VOLONTARIAT : SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE

En France, 80 % des pompiers sont des volontaires : femmes et hommes, étudiants et actifs... **À Sciez, 100 %.**

Par son engagement, le sapeur-pompier volontaire prend part dans le cadre des principes de la Constitution de la République française à la construction d'une société fondée sur la solidarité et l'entraide.

Si vous aussi, vous souhaitez vous investir **au service de vos concitoyens,** , si vous êtes **dynamique, motivé et volontaire**, que vous aimez **l'action et l'esprit d'équipe**, rejoignez-nous !

« Le plus beau cadeau que tu puisses faire à quelqu'un, c'est ton temps. Parce que tu lui donnes une partie de ta vie qui ne te reviendra jamais. » Paulo Coelho

Le Chef de Centre, le Lieutenant Gérard Ticon, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Envoyez vos coordonnées : sciez@sdis74.fr

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2017

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers de Sciez réunit une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires, une vingtaine de jeunes sapeurs-pompiers ainsi que les anciens sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de Sciez.

Son objectif principal est de rassembler les pompiers de Sciez dans la convivialité et la solidarité. Elle participe à l'amélioration des conditions de vie au sein de la caserne, à travers l'acquisition d'équipements.

Elle réunit ses membres et leurs familles lors de repas, de l'arbre de Noël pour les enfants ou lors de manifestations sportives.

Elle est ponctuellement présente lors de manifestations sur la commune de Sciez, comme les Virades et la course de rames du Sauvetage.

LES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE SCIEZ

Contact

Adresse : chemin de l'Aulieu
Centre d'Intervention
74 140 Sciez
Présidente : Querry Marie
Secrétaire : Sophie Berrou
Téléphone : 04 50 72 58 75

LA SECTION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

a pour but d'apprendre le métier de sapeur-pompier et de faire intégrer les valeurs qui y sont rattachées telles le civisme, la déontologie et la rigueur.

Cet apprentissage se fait lors de cours théoriques ou de manœuvres au centre de secours ainsi que d'entraînements sportifs au gymnase de Margencel.

Les jeunes participent aussi à des rencontres départementales et aux cérémonies commémoratives de la commune.

JEUNES SAPEURS POMPIERS DE SCIEZ

ACTIONS PHARES :

- Calendriers
- Arbre de Noël pour les enfants des pompiers
- Organisation de la Sainte-Barbe
- Portes-ouvertes du Centre de Secours
- Encadrement des JSP

INFOS Pratiques

LES ADMINISTRATIONS

MAIRIE

SERVICE POPULATION – ÉTAT CIVIL :
Line Requet, Sylvie Chiaravalli, Elisa Rambicur, Karine Schulz
Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h.
Le samedi : 9h-12h
Tél. : 04 50 72 60 09
Mail : accueil@ville-sciez.fr

SERVICE URBANISME :
Michaël Clerton, Karine Schulz
Ouvert du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h.
Fermé le mercredi
Tél. : 04 50 72 60 24
Mail : urbanisme@ville-sciez.fr

SERVICE FINANCIER :
Nadia Radojevic, Florent Scotto Di Suoccio
Tél. : 04 50 72 62 20
Mail : comptabilite@ville-sciez.fr

SERVICE COMMUNICATION :
Sonia Converset, Abdel Zegrir
Tél. : 04 50 72 62 51
Mail : com@ville-sciez.fr

SECRÉTARIAT :
Abdel Zegrir, Sonia Converset, Karine Schulz
Tél. : 04 50 72 39 50

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :
Sophie Scotto Di Suoccio
Tél. : 04 50 72 61 57
Mail : sophiescotto@ville-sciez.fr

CABINET DU MAIRE :
Monique Jaroso
Tél. : 04 50 72 61 88
Du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30

PERMANENCES DES ADJOINT(E)S :
Voirie, bâtiment, port de plaisance
et développement économique :
Christian Vignaud - sur rendez-vous

AFFAIRES SOCIALES :
Monich Roch - sur rendez-vous

AFFAIRES SCOLAIRES ET URBANISME :
Odile Longuet - sur rendez-vous

TOURISME, SPORT ET JUMELAGE :
Hubert Demolis - sur rendez-vous

ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET CULTURE :
Jacqueline Rapin - sur rendez-vous

FINANCES PUBLIQUE :
Christian Triverio - sur rendez-vous

JEUNESSE ET ASSOCIATIONS :
Fatima Bourgeois - sur rendez-vous

COMMUNICATION ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE :
Richard Réale - sur rendez-vous

DÉCLARATION DE PERTE ET DE VOL DE PAPIERS

EN CAS DE PERTE :
Carte d'Identité : Mairie (lors de la remise du dossier de renouvellement)
Passeport : Mairie (lors de la remise du dossier de renouvellement)
Permis de Conduire : Sous-Préfecture de Thonon
Titre de Séjour : Préfecture d'Annecy
Carte grise : Sous-Préfecture de Thonon

EN CAS DE VOL :
Pour tout papier volé vous adresser à la Gendarmerie

GENDARMERIE

DOUVAINE - 2, rue du Mont Boisy – 04 50 94 00 09
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

BONS-EN-CHABLAIS - Avenue du Léman – 04 50 36 11 02
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Ouverture le week-end en fonction de besoins particuliers

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

NOUVEAUX HABITANTS :
Nous invitons les nouveaux résidents à se faire inscrire sur les listes électorales et ce jusqu'au 31 décembre.

INSCRIPTION D'OFFICE DES JEUNES DE 18 ANS :
Sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le 28 février. Nous procédons aux inscriptions en utilisant les informations fournies par l'INSEE ; toutefois les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier que l'inscription est effectuée.

INSCRIPTION DES CITOYENS DE L'UNION EUROPÉENNE :
Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent participer aux élections Municipales et Européennes en se faisant inscrire sur la liste électorale complémentaire de la commune avant le 31 décembre.

CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LA COMMUNE
CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL :
Nous vous invitons à nous signaler tout changement d'adresse dans la commune ainsi que des erreurs éventuelles et nous faire part de tout changement d'état civil (mariage, divorce…) avant le 31 décembre.

BUREAU DE POSTE

Tél. : 36 31 (numéro à tarif spécial)
Ouverture : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
Jeudi de 9h30 à 12h00
Samedi de 9h00 à 12h0

POLICE MUNICIPALE DE SCIEZ

Tél. : 04 50 72 52 86
SOUS-PRÉFECTURE – Standard : 04 50 71 00 20
Mail : sp-thonon@haute-savoie.gouv.fr
21, rue Vallon – BP 524 – THONON
Carte grise : 04 50 81 15 67
Ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45

TRÉSORERIE PRINCIPALE

Tél. : 04 50 83 01 10
36, rue Vallon – THONON

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Tél. : 04 50 26 79 00
36, rue Vallon – THONON
Ouverture : Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Mercredi et vendredi de 8h30 à 16h00

DIRECTION DÉPARTEMENTALE TERRITORIALE

Tél. : 04 50 71 11 75 – Fax : 04 50 71 77 15
7, rue François Morel – BP 163 - THONON
Ouverture : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT EN CHABLAIS

Tél. : 04 50 17 04 82
15, tour La Versoie – 10, chemin de Morcy – THONON
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Le jeudi ouverture à 9h30

TRIBUNAL D'INSTANCE

Tél. : 04 50 81 20 00
10, rue de l'Hôtel-Dieu – THONON
Ouverture : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

TRIBUNAL POUR ENFANTS

Tél. : 04 50 81 20 00
10, rue de l'Hôtel-Dieu – THONON

SÉCURITÉ SOCIALE (CPAM)

Tél. : 36 46 / Taper 74 – www.ameli.fr
2, rue Robert Schuman - 74984 ANNECY Cedex 9
Service retraite : CRAM Rhône-Alpes – Tél. : 04 72 91 90 83

PÔLE EMPLOI

Tél. : 39 49 – Fax : 04 50 26 52 44 – www.pole-emploi.fr
22, rue Jean Blanchard – THONON
Ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15 et le vendredi de 8h30 à 12h30

LES SERVICES

ÉLECTRICITÉ – ERDF / GDF

Services Annecy Léman
ERDF : Sécurité / Dépannage : 0810 33 34 74
GDF : Sécurité / Dépannage : 0810 43 30 74

SERVICE DES EAUX

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES MOISES (SIEM)

Tél. : 04 50 72 40 26
Urgences : 06 86 46 06 28 ou 04 50 72 03 81
141, rue des Entreprises – BP 16 - PERRIGNIER
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

ASSAINISSEMENT – RECYCLAGE – DÉCHETTERIE

THONON AGGLOMÉRATION

Tél. : 04 50 94 27 27 - Fax : 04 50 94 27 04
www.thononagglo.fr

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

École maternelle des Petits Crêts : 04 50 72 60 31
École primaire des Petits Crêts : 04 50 72 61 58
École primaire des Buclines : 04 50 72 30 22
Restaurant scolaire : 04 50 72 62 79
ALAE des Crêts : 07 79 94 69 48
ALAE des Buclines : 07 79 96 69 48
Collège de Margencel : 04 50 72 26 80
Crèche : 04 50 72 55 00

LES LOISIRS ET LES ANIMATIONS

CAPITAINERIE

Tél. : 04 50 72 60 33 – Fax : 04 50 72 98 03
port-de-sciez@wanadoo.fr
Garde-port : Yves Erganian : 06 17 85 59 28
Accueil, secrétariat : Marie-Christine Chambat

OFFICE DE TOURISME

Tél. : 04 50 72 64 57
Site : www.tourisme-sciez.com
Mail : info@tourisme-sciez.com

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE HAUTE SAVOIE

Association « La Pompe à Bras » - Tél. : 04 50 72 39 68
217, route du Moulin de la Glacière
Site : www.museesapeurpompier74.fr

MUSÉE DE PRÉHISTOIRE ET DE GÉOLOGIE

Tél. : 04 50 72 60 53
207, route du Moulin de la Glacière
Site : www.musee-prehistoire-sciez.com

BIBLIOTHÈQUE

Tél. : 04 50 72 53 28
Mail : bibliotheque.sciez@wanadoo.fr
Cour arrière de la mairie
Ouverture : Mardi de 15h à 17h30
(attention pendant les vacances scolaires le mardi n'est pas ouvert au public
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Vendredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 12h00

MARCHÉ DE SCIEZ

Chaque samedi matin
Esplanade Alexandre Néplaz

FOIREXPO DE SCIEZ

3 jours de Pentecôte – Tél. : 04 50 81 62 48
www.foirexpo.com

RÉSERVATION SALLE DES FÊTES

Service communication - 04 50 72 62 51
Centre d'Animation de Sciez : jusqu'à 900 personnes
Théâtre du Guidou : jusqu'à 79 personnes

ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES

Horaires et jours d'ouverture

THONON AGGLOMÉRATION
Tél : 04 50 94 27 27
Été : du 1er avril au 30 septembre
Hiver : du 1er octobre au 31 mars

SCIEZ
Route de Marignan - Chemin de l'Effly
Été : 8h00 - 11h45 / 13h30 - 17h30
Hiver : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h00
Fermée le mardi toute la journée, dimanche et jours fériés

DOUVAINE – ARTANGY
Avenue du Lac
Été : 8h00 - 11h45 / 13h30 - 17h30
(sauf le mardi fermeture à 18h00)
Hiver : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h30
Fermée le jeudi toute la journée, dimanche et jours fériés

BONS-EN-CHABLAIS
Z.I. des Bracots
Été : 8h00 - 11h45 / 13h30 - 17h30
(sauf le mardi fermeture à 18h00)
Hiver : 8h30 - 11h45 / 13h30 - 17h30
Fermée le mercredi, dimanche et jours fériés

Pour accéder à ces déchetteries, vous devez être muni d'une vignette que vous pourrez vous procurer en Mairie sur présentation de la carte grise du véhicule accédant à la déchetterie et d'un justificatif de domicile.
Par ailleurs nous vous rappelons que ne sont pas admis :
- les médicaments (à déposer dans votre pharmacie)
- les vieux habits

ORDURES MÉNAGÈRES

POINTS DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

AVEC TRI SÉLECTIF
- Prailles - Chemin de la Tatte
- Filly - La Fruitière
- Déchetterie - Chemin de l'Effly
- Les Crêts - Résidence des Crêts - Route de Bordignin
- Les Crêts - Résidence Tempos - Route d'Excenevex
- Les Crêts - École des Crêts
- Coudrée Ouest, près du camping GCU (site privé Coudrée)
- Chef-Lieu – Église
- Chavannex
- Route des Sénateurs - carrefour RD 1005
- Bonnatrait - Résidence L'Abellia
- Excuvilly - École des Buclines ;
- Songy - bretelle RD 1005
- Route du Port
- Jussy - Route de Jouvernex.

ESPACES SANS TRI SÉLECTIF :
- Coudrée Est - sortie port (site privé Coudrée)
- Résidence Le Moulin, avenue de Coudrée
- Bonnatrait - Les Jardins de Bonnatrait
- Carrefour rte de Perrignier et Chemin des voies
- Filly - Avenue du Crétolier
- Route de Choisy

TONDEUSE, TAILLE-HAIE, TRONCONNEUSE, BÉTONNEUSE…

L'utilisation de ces outils et engins provoquant des nuisances pour l'entourage est autorisé :
- Les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- Le dimanche de 10h00 à 12h00

Merci de respecter votre voisinage.

URGENCES, SECOURS, SANTÉ

SAPEURS-POMPIERS : 18
SAMU : 15
APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112
DROGUE ALCOOL TABAC INFOS SERVICE : 113
ACCUEIL SANS ABRI : 115
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE : 119
CENTRE ANTI POISON LYON : 04 72 11 69 11
SOS AMITIÉ 7/7 24/24 : 04 50 27 70 70

ASSISTANTE SOCIALE

PÔLE MÉDICO-SOCIAL « LE BERLIOZ »

04 50 83 02 36
2, avenue du Vernay - Thonon
Lundi de 8h45 à 12h00
Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h00 et 13h45 à 17h30.
Sur rendez-vous uniquement

HÔPITAUX DU LÉMAN

04 50 83 20 00
3, avenue de la Dame – Thonon

MÉDECINS

SCIEZ CENTRE

60, route d'Excenevex

DR LABERGERIE
Rue du Bord'Amô
04 50 16 25 36

PSYCHOLOGUE – ARNAUD DE GRIEVE
06 86 73 16 47

PSYCHOLOGUE – MYRIAM DE GRIEVE
06 30 20 36 21

BONNATRAIT

MAISON MÉDICALE
390, avenue de Bonnatrait

DR JULIETTE JAILLET
DR ISABELLE MOREL-PROBY - DR JEAN-CLAUDE PROBY
04 50 72 60 41

PSYCHOLOGUE - BLANDINE CHABERT
06 04 03 64 65

PSYCHIATRE - DR BRUNO SCHMITT
Port – 311, route du Port
04 50 72 29 42

CABINETS MÉDICAUX, INFIRMIÈRES
Sciez Centre
60, route d'Excenevex
04 50 72 54 70

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Château de Thénières, Ballaison
04 50 85 17 57
Aide à domicile, Garde, Portage de Repas 7j/7, Service Mobilité

PHARMACIES

SCIEZ CENTRE
S.N.C. CORAZZA /RENAUD BENASSY
60, route d'Excenevex
04 50 72 60 25

BONNATRAIT
M. THEVENET 04 50 72 30 23
371, avenue de Bonnatrait

KINÉSITHÉRAPEUTE

SCIEZ CENTRE
60, route d'Excenevex
04 50 72 54 70
André GREMILLET

BONNATRAIT
490, avenue de Bonnatrait
04 50 72 04 78

DENTISTES

SCIEZ CENTRE
Franck MEIER et Emmanuel RAUX
60, route d'Excenevex
04 50 72 65 76

ORTHOPHONISTE

SCIEZ CENTRE
Catherine CHAUDRON
60, route d'Excenevex
06 32 49 99 68

Elsa CHAUMONT et Josepha FOREL
104, rue du Bord'Amô – le Novaparc A
04 50 17 46 36

PODOLOGUE – PÉDICURE

Vanessa LOUSSIER
Résidence Le Tempo - Route d'Excenevex
04 50 72 08 72

VÉTÉRINAIRE

16, route d'Excenevex
04 50 72 53 70
Marie-Aude BAUD

ANIMAUX SECOURS (animaux perdus / trouvés)

REFUGE DE L'ESPOIR
Arthaz Pont Notre Dame
04 50 36 02 80

SPA THONON
04 50 70 26 54
Route de la Versoie - Thonon

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

CLUB PATRIMOINE
06 70 11 96 78 – m.m.dalmau@orange.fr
Michèle Dalmau (Présidente)

ENSEMBLE MUSICAL DE SCIEZ
04 50 72 30 96 - Jacky Riesen (Président)
www.emsciez.fr
emsciez@yahoo.fr

FOYER CULTUREL DE SCIEZ
04 50 72 70 47
www.foyerculturel-sciez.fr
contact@foyerculturel-sciez.fr
Prunier Virginie (Présidente)

LA VIE DU PASSÉ ET LE MUSÉE DE PRÉHISTOIRE ET DE GÉOLOGIE
04 50 72 78 99
www.musee-prehistoire-sciez.com
Danièle Decrouez (Présidente)

ASSOCIATION MANIFESTATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES
04 50 72 76 21
www.guidou.info
Annie Carrier (Présidente)

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE HAUTE-SAVOIE
04 50 72 39 68
www.museesapeurpompier74.fr
Olivier Bally (Président)

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
amicale.pompiers.sciez@gmail.com
Marie Querry (Présidente)

BASE NAUTIQUE DE SCIEZ
04 50 72 62 77
bnsciez@orange.fr
Éric Modena (Président)

CAVALIERS INDÉPENDANTS DE COUDRÉE
04 50 72 74 16
Annie Brun (Présidente)

CERCLE NAUTIQUE DE SCIEZ
Tél. : 04 50 72 59 31 – cns@gmail.com
Frédéric Bouteville (Président)

ÉVEIL SPORTIF DE SCIEZ (CLUB DE FOOT)
04 50 72 54 56
ev-sp-sciez@lrafoot.org
www.footsciez.footeo.com
Gary Pignier (Président)

LÉMAN LINE AND COUNTRY DANCE
06 72 24 89 05
lemancountrydance@gmail.com
Xavier Remondet (Président)

LES PORTS DU LÉMAN
04 50 72 60 33
Christian Vignaud (Président)

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DE SCIEZ-ANTHY-MARGENCEL
Tél. : 06 82 68 40 18
secretariat@sauvetage-sciez.fr
www.sauvetage-sciez.fr
Joël Gallay (Président)

TENNIS CLUB SCIEZ / MASSONGY
04 50 72 51 87
tc.sciez-massongy@fft.fr
Francis Denis (Président)

LES ASSOCIATIONS HUMANITAIRES

AFRICASCIEZ
06 74 30 63 95
africasciez@hotmail.fr
Monique Perret (Présidente)

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
04 50 72 50 21
marielou74@free.fr
Jean-Pierre Lambert (Président)

AURÉLIEN
04 50 72 17 17
www.aurelien.net
Denis Bon (Président)

K'ANTUTA
04 50 72 69 39
kantuta@live.fr
Pascal Vuattoux (Président)

LE GRAND TÉTRAS
04 50 72 64 24
benazethc@gmail.com
Christian et Noëlle Benazeth (Président)

LÉMAN HORIZON MADAGASCAR
info@l-h-m.org
www.l-h-m.org
Fatima Bourgeois (Présidente)

OBJECTIF TIBET
06 09 71 52 69
objectif-tibet@orange.fr
Jean-Claude Perreard (Président)

UNAFAM – MEYTHET
04 50 52 97 94
www.unafam.org
74@unafam.org

VESTIAIRE INTERCOMMUNAL SAINT-MAURICE
Tél. : 04 50 72 65 61
Renée Charrière (Présidente)

LES ASSOCIATIONS LIÉES À L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

ASSOCIATION BAS-CHABLAIS ET JEUNES
04 50 72 34 40
ass.bcj@orange.fr
Frédérique Viet (Présidente)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES BUCLINES
apebuclines@hotmail.fr
Franck Houver (Président)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES CRÊTS
apecrets@gmail.com
Karine Ortega (Présidente)

ASSOCIATION JUMEAUX ET PLUS
04 50 85 15 94
Alexandra Notebard (Présidente)
www.jumeauxetplus74.org

ASSOCIATION CARCAJOU
04 50 35 65 29
www.carcajou.org
Annie Fichard (Présidente)

LES ASSOCIATIONS LIÉES À LA NATURE ET L'ENVIRONNEMENT

ASSOCIATION AUPRÈS DE MON ARBRE
06 13 31 50 38
Sébastien Gerlier (Président)

ASSOCIATION BAIE DE SCIEZ-ENVIRONNEMENT
04 50 72 60 28
baiedesciez-environnement@laposte.net
Michèle Belmont (Présidente)

ASSOCIATION DE JUSSY (ADJ)
04 50 72 00 82
Betty Guichard (Présidente)

ASSOCIATION DE GESTION DU DOMAINE DE GUIDOU
04 50 72 50 88
Pierre Vuattoux (Président)

ASSOCIATION DES PÊCHEURS AMATEURS, AMICALE DES ENFOIRÉS
04 50 72 53 86
Michel Picotin (Président)

GROUPE DE DÉFENSE DES SITES, CULTURES ET HABITATIONS DES HABITANTS DE SCIEZ
04 50 72 64 41
groupdefsciez@hotmail.fr
Diego Cattaneo (Président)

LE LIEN
04 50 72 34 32
direction@leman-insertion.fr
Alain Giroud (Président)

LES PIEDS D'A SCIEZ
04 50 72 23 85
Annie Carrier (Présidente)

SOCIÉTÉ DE CHASSE
06 77 08 65 02
Alain Scapin (Président)

SYNDICAT AGRICOLE
Tél. : 04 50 72 78 31
demolis-hubert@wanadoo.fr
Hubert Demolis (Président)

LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

ANACR (ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE LA RÉSISTANCE)
04 50 72 75 03
Robert Favre (Président)

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION ET DE L'INTERNEMENT
bernard.neplaz@orange.fr
Jacqueline Néplaz-Bouvet (Présidente)

ASSOCIATION UNC-A-ATE
04 50 26 05 03
Michel Lacroix (Président)

ANCIENS MARINS, MARINS ANCIENS COMBATTANTS SCIEZ ET BAS-CHABLAIS (AMMAC)
04 50 72 67 48
rogicola@orange.fr
Gaston Lemmelet (Président)

AUTRES ASSOCIATIONS

AIPMR
Aide internationale aux personnes à mobilité réduite
06 62 32 11 57
www.aipmr.org
Gérard Paul (Président)

AMAP LA MAURICIENNE
04 50 72 35 54
lamauricienne74@live.fr
Christiane Helary (Présidente)

ASSOCIATION CRÉMATISTE DOUVAINE BAS-CHABLAIS
04 50 72 65 25
regis.guyon1@orange.fr
Régis Guyon (Président)

ASSOCIATION NOUVEL ELAN
06 95 67 25 77
nouvel.elansciez@orange.fr
Michel Requet (Président)

ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS
08 92 70 10 74
www.frontalier.com

CENTRE D'ÉCHANGE FRANCO-ARABE ET ORGANISATION MONDIALE DE LA DIASPORA PALESTINIENNE 1948
yasin.saat.makkah@hotmail.fr
Alain-Laurent Al-Shouk (Président).

EURCASIA
04 50 46 19 24
eurcasia@wanadoo.fr
Marc Duesne

FERRARI'S DANCE CLUB
06 07 23 38 37
Chantal Ferrari (Présidente)

FOIREXPO DE SCIEZ
BP 37
04 50 81 62 48
foire@foirexpo.com
Guy Chambat (Président)

KSARGHILANEORG : L'ÉTOILE DU CHAMELIER
06 10 30 59 06
contact@ksarghilane.org
www.ksarghilane.org
Anne Colin (Présidente)

LA BANDE À POPO
06 73 85 74 68
traction.animale.sciez@gmail.com
Françoise Dulac (Présidente)

LA JOIE DE VIVRE
Club 3e âge
Tél : 06 23 57 83 87
cboccard@gmail.com
Chantal Boccard (Présidente)

LÉMAN STAR FORCE
06 02 26 15 16
Didier Sibeud (Président)

LES AMIS DU JUMELAGE
06 30 91 75 53
Didier De Vettor (Président)

MAINS TENANT
mainstenant@orange.fr
Nathalie Brothier (Présidente)

SATTVA
06 80 35 12 82
lindab-sattva@hotmail.fr
Linda Bengaouer (Présidente)

SCIEZ EN FÊTE
04 50 72 50 57
lucienfillon@wanadoo.fr
Lucien Fillon (Président)

SEINS LÉMAN AVENIR
04 50 72 74 47
jsalvat74@aol.com
http://seinslemanavenir.wordpress.com
Jacques Salvat (Président)

SOURIRES DES ANGES
06 86 77 67 93
souriresdesanges@gmail.com
Alain Duchamps (Président)

YIN YANG DU LÉMAN
06 44 01 71 13
scliguo@orange.fr
Céline Liguori (Présidente)

YSTO ART'NÉ
06 58 01 71 33
ystoartne14@gmail.com
Estelle Monteiro (Présidente)

ZITOUNE ET COMPAGNIE
06 78 50 98 32
zitoune.et.cie@live.fr

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE-EN-CHABLAIS

La paroisse couvre 11 clochers : Ballaison, Chen-sur Léman, Douvaine, Excenevex, Loisin, Massongy, Messery, Nernier, Sciez-sur-Léman, Veiy-Foncenex, Yvoire.

CURÉ
Père Dieudonné Nsengimana

PRESBYTÈRE :
1, rue du Presbytère – 74140 DOUVAINE
04 50 94 01 47
www.diocese-annecy.fr/st-jean-baptiste
Permanence d'accueil à l'ancien presbytère de Sciez le jeudi de 14h30 à 17 h
04 50 17 33 09

IDEAL PROTECT

ALARMES, TELESURVEILLANCE, VIDEOSURVEILLANCE

864 avenue de Bonnatrait
74140 Sciez

04 50 72 35 16

contact@ideal-protect.com
www.ideal-protect.com

R.S. Habitat

Rénovation . Service . Habitat
Embellissement - Agencement
Conseils - Devis gratuit

Dirigeant :
Mr René LEJEUNE

136, Chemin des Gorles - 74140 Sciez / Léman
Tél : **06 66 73 90 94** - *rs.habitat.sasu@gmail.com*

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CENTRE DE CONTRÔLE AUTO RABILLOUD

13, route du Champ Courbe - Ronsuaz
74200 MARGENCEL
Tél. 04 50 72 63 79
Prise de RDV : *www.autovision-rabilloud.fr*

Chablais Paysage

Création et entretien espaces verts
Petite maçonnerie
(dallage, clôture, pavage...)

SCIEZ / **07 83 10 52 96 / 06 86 53 44 14**
chablaispaysage@hotmail.fr

SARL **MOREAU ET FILS**
MAÇONNERIE

283, Avenue de Bonnatrait - 74140 SCIEZ
Port. 06 17 10 43 79 - Tél. 04 50 72 61 09
sarl.moreau74@orange.fr

Sarl Maeva fleurs

Artisan fleuriste

Fleurs Coupées - Plantes - Décoration

Commandez par ☎ et réglez par CB

933, av. de Bonnatrait - 74140 **SCIEZ** - ☎ **04 50 72 70 52** - *maevacommande@gmail.com*

Boucherie GROBEL

• Boucherie • Charcuterie • Traiteur
Produits maison

ouvert du mardi au dimanche

• Tel : 04.50.72.60.15
• 543 avenue de Sciez - 74140 Sciez

Century 21
Agence du Lac
04 50 72 60 32
Avenue de l'église
74140 SCIEZ
ag.lac@century21france.fr
century21agencedulac.com

Partenaire local depuis 1990
de vos projets immobiliers:

Transaction
Location Gestion
Financement
Vente de neuf
Syndic

PICADILLY CIRCUS PIZZA - BETTY
...Miam
BUS

PIZZA BETTY

Tél. : **06 24 73 73 39**
Avenue de Bonnatrait - SCIEZ

BOULANGERIE • PATISSERIE • TRAITEUR • SALON DE THE

EXCENEVEX
CERVENS
SCIEZ
CHENS

Les Fournils du Lac

ALLINGES
ANTHY
BONNATRAIT
VEIGY

Tél. : 04 50 72 61 69 - *Sophie et Stéphane Peillex* - Ouvert 7j/7 toute l'année

Votre Taxi à SCIEZ
Transports de Malades Assis
Toutes distances 7/7
Transferts...

Le Taxi Savoyard

Joëlle Ludovic

06 81 30 83 04

www.letaxisavoyard.com

TOURISME

SCIEZ-SUR-LÉMAN STATION VERTE

Hubert DEMOLIS

Adjoint au Maire chargé du Tourisme

Sciez-sur-Léman continue ses efforts dans le domaine écologique, qu'il s'agisse de nouveauté en matière de recyclage ou d'information quant aux bons gestes à adopter pour un environnement respecté…

CONGRÈS DES STATIONS VERTES

Du 11 au 13 octobre 2017, Châtel, Thollon-les-Mémises, Publier et Sciez-sur-Léman ont accueilli environ 200 invités, élus et professionnels du tourisme, pour le 18e congrès national des stations vertes et villages de neige.

Les 4 Stations Vertes ont décidé d'unir leur force et leurs moyens pour organiser ensemble la réunion annuelle du réseau national et emmener les congressistes et accompagnants à la découverte du territoire chablaisien.

Un bel exemple de collaboration inter-stations, qui illustre bien la synergie des acteurs du réseau, qui compte près de 500 Stations Vertes sur le territoire national, réunies autour d'une vision commune d'un tourisme plus humain, plus respectueux, engagé pour la préservation des patrimoines naturels, culturels et le bien-vivre des populations locales.

UN LABEL DE QUALITÉ DEPUIS 1964

« Station Verte » est un label touristique crée en 1964 par la Fédération Française des Stations Vertes et des Villages de Neige, association loi 1901 et signataire, depuis 1998, d'une convention avec le Ministère en charge du Tourisme.

Ses objectifs sont de favoriser et développer le tourisme de nature dans les communes rurales afin de contribuer à la préservation des terroirs et à leur dynamisme économique.

En quelques chiffres, le réseau des communes labélisées est composé en France de 478 stations vertes, 23 villages de neige et 5 stations « pêche ». Parmi ceux-ci, 60 % des stations sont des villages de moins de 2000 habitants et 25 % des stations sont localisées dans un parc naturel.

LE LABEL FAMILLE PLUS

La Fédération est depuis 2006 copropriétaire de la marque nationale Famille Plus, avec l'Association Nationale des Élus du Territoire Tourisme et l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne.

Le label valorise des destinations engagées dans une démarche qualité en faveur de l'accueil des familles.

Une centaine d'exigences est requise pour obtenir le label qui concerne aujourd'hui 126 destinations réparties sur l'ensemble du territoire français dont 33 stations vertes.

MÉMOIRE
ET PARCOURS CITOYENS

Les manifestations du 11 novembre ont donné lieu à d'importants rassemblements dans tout le pays et au-delà, dans les grandes villes comme dans les tout petits villages.

En témoignent pour le Chablais les multiples photos parues dans la presse dans les jours qui ont suivi.

Sciez a tenu toute sa place dans ce 100e anniversaire.

Une nouvelle fois le travail en profondeur réalisé par les enseignants de deux groupes des Petits Crêts et des Buclines a porté ses fruits. Grace à ces enseignantes, bien que la manifestation ait lieu un jour férié (qui plus est cette année un dimanche), filles et garçons avaient répondu nombreux à ce rassemblement citoyen. Car c'est bien de cela dont il s'agit.

CES DATES:

- **8 mai :** victoire sur le nazisme.
- **Le dernier dimanche d'avril :** journée de la déportation.
- **27 mai :** journée de la Résistance.
- **11 novembre :** armistice de la 1re guerre mondiale,

notamment, ne sont pas trop nombreuses comme certains le prétendent : ce sont au contraires des étapes de la formation des jeunes générations.

Elles s'inscrivent désormais dans le « parcours citoyen » instauré par le ministère de l'éducation nationale, ce terme se substituant à celui de l'instruction civique.

Le succès des commémorations du centenaire de l'armistice de 1918 ne doit pas rester sans lendemain ;

Il faut que qu'elles soient un stimulant pour amplifier et pérenniser ce travail de mémoire.

Dans ce travail, les enseignants doivent bénéficier du soutien de toute la communauté éducative : parents d'élèves, municipalité, associations diverses…

C'est dans l'objectif d'amplifier ce travail que la Municipalité a créé la Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté dans l'ancienne école de Bonnatrait incendiée par les nazis en 1944.

Elle doit devenir grâce au partenariat établi entre la municipalité, le Foyer Culturel et diverses associations un outil au service de ce travail de mémoire, débordant largement des limites de la commune.

Bernard NEPLAZ

CERCLE NAUTIQUE DE SCIEZ

Vous êtes tentés par la voile, en régate ou en navigation croisière ?

Venez faire un tour au Cercle Nautique de Sciez, situé au Port de Sciez.

Active depuis 1981, notre association a pour but de développer le goût et la pratique de la voile loisir et de compétition.

Nous organisons une quinzaine de régates dans la baie entre mai et novembre ainsi que des sorties plaisance. Les manifestations les plus connues, l'X de Sciez et la Classique de Sciez, régate de vieux gréements bois, accueillent des navigateurs venant de tous horizons.

Nous ne sommes pas une école de voile, cependant nous accueillons toutes les personnes désirant découvrir ou pratiquer la voile sur le Léman.

Convivialité et plaisir sont les maîtres mots de notre club, une réputation qui a fait le tour du lac.

Contact

Contactez-nous par mail : cnsciez@gmail.com
Adresse : 650 Route du Port, 74 140 Sciez
Président : Frédéric Bouteville
Secrétaire : Nathalie Cadet
Téléphone : 04 50 72 59 31
Site : www.cnsciez.fr

LA BANDE À POPO

Notre association a été constituée afin d'organiser les Journées de la Traction Animale à Sciez.

Ces journées sont faites pour promouvoir les chevaux de trait, ânes et mules au travail auprès du grand public mais aussi auprès des collectivités et établissements privés. Celles-ci se déroulent autour de démonstrations, et d'un repas spectacle.

Lors de ces journées nous donnons la possibilité à toute personne de pouvoir découvrir ou redécouvrir la Traction Animale et tous les métiers qui entourent celle-ci…

La Bande à Popo est une association conviviale ouverte à tous, axée sur une passion commune la Traction Animale.

Notre action phare est l'organisation des Journées de la Traction Animale les 15 et 16 septembre 2018 qui nous demandent énormément de temps toute l'année : préparation des terrains avec les chevaux, la recherche de financement ainsi que la communication….

Pour le bon déroulement de ces Journées nous nous avons organisé un vide grenier le 19 août 2018 à Sciez et nous participons à la gestion des parkings de la foire de la Pentecôte à Sciez.

Contact

Adresse : Route des écoles
Présidente : Mme Dulac Françoise
Secrétaire : Mme Philippe Séverine
Téléphone : 06 73 85 14 68
Mail : traction.animale.sciez@gmail.com
Site web : https://tractionanimalesciez.wordpress.com

BASE NAUTIQUE DE SCIEZ

La Base Nautique de Sciez (BNS) est née en 1979.
C'est une association loi 1901, agréée par le Ministère des Sports et considérée comme un organisme d'intérêt général au caractère sportif.

La BNS est affiliée à la Fédération Française de Voile et labellisée : École Française de Voile, Club Sport Loisir, École de Sport et Club Compétition.

Elle est également affiliée à la Fédération Française Handisport, la Fédération Française de Surf et la Fédération Française Aviron.

NOS ACTIVITÉS

- Pratique annuelle loisir et compétition Voile : optimist, l'équipe, catamaran.
- Pratique annuelle loisir et compétition Handivalide : MiniJ, Hansa 3.3, Mentor.
- Pratique annuelle loisir et compétition – Stages Stand Up Paddle.
- Pratique annuelle loisir et stages initiation aviron.
- École de voile : Stages collectifs dès 4 ans – période estivale.
- Activités Voile Scolaire, groupes et comités d'entreprise.
- Cours particuliers Surprise, stand up paddle, catamaran, hansa 3.3, MiniJ.
- Sorties famille et amis en surprise.
- Location canoë, kayak, stand up paddle et catamaran.

NOS ENGAGEMENTS

- Un accueil de qualité.
- Un matériel récent et diversifié.
- Un encadrement à l'écoute de vos projets.
- Une pédagogie active orientée vers l'autonomie associe l'enseignement technique à des valeurs écologiques comme la connaissance et le respect de l'environnement.
- Un dispositif de sécurité approprié.
- Une ambiance conviviale.

PÉRIODE D'OUVERTURE

- Secrétariat ouvert à l'année.
- Navigation voile de début mars à début novembre.
- Pratique stand up paddle et aviron sur l'année.

Contact

Contact BASE NAUTIQUE DE SCIEZ
Adresse : 709, chemin de la Renouillère
Directeur : Gilles Guyon
Secrétaire : Isabelle Asni-Duchêne
Téléphone : 04 50 72 62 77
Mail : bnsciez@orange.fr
Site : www.voileasciez.fr

TENNIS CLUB SCIEZ/MASSONGY

NOS TEMPS FORTS

Cette année 12 équipes jeunes filles ou garçons ont été inscrites dans les différents championnats départementaux et aux printemps 5 équipes hommes et 2 équipes dames ont également participé à ces championnats.

SI nos lectrices se sentent l'âme de compétitrice (ou même juste pour le plaisir), elles sont les bienvenues, même si les efforts de la fédération sont faits pour développer le tennis féminin, nous sommes encore loin de la parité.

Chaque année à lieu fin juin notre traditionnelle soirée club au CAS, occasion pour nous de récompenser les jeunes du travail fourni tout au long de l'année et d'échanger en convivialité avec nos adhérents.

Désormais le tournoi estival s'inscrit dans le cadre de la tournée des tournois du Léman, occasion de pouvoir enchaîner les matchs en période estivale grâce à une planification concertée entre les différents clubs du secteur, et permettant aux vacanciers compétiteurs de profiter de leur passion durant toute la durée de leur séjour.

Nous rappelons que nos adhérents peuvent pratiquer leur sport sur **2 courts couverts à Sciez et 6 courts extérieurs répartis sur Sciez, Massongy et Margencel**, notre infrastructure est régulièrement loués par les clubs visiteurs.

LA VIE DES JEUNES

En dehors du cadre des cours répartis sur toute l'année, nous avons pu emmener nos jeunes au tournoi ATP de Genève, de belles rencontres ont pu être observées dans un cadre idyllique.

Nous avons également profité de la présence du **1er tour de coupe Davis France Pays bas à Alberville** pour permettre à 50 jeunes de participer à cet évènement.

À cette occasion nous mettons à l'honneur notre dévouée trésorière qui a eu la joie d'échanger quelques mots avec le capitaine Yannick Noah notamment au souvenir de Léon Biolley ancien juge arbitre international et grand père de Nathalie.

Tous deux sont remarquables sur la photo !

Le mot du président :

Le tennis au niveau national connaît un léger tassement de ces adhérents, sport réclamant de l'abnégation et de la patience avec soi-même, nous vivons une époque où il est de plus en plus difficile de fédérer les joueurs et bénévoles sur un projet commun. Dans un monde en évolution constante, il est utile de s'interroger sur la direction collective que nous souhaitons prendre.

Pour nous, il est important de garder nos valeurs et de les inculquer à la future génération.

Par la pratique du tennis nous souhaitons véhiculer :

- **Le respect :** accueillir l'autre dans sa différence et reconnaître ses mérites.
- **L'honnêteté :** savoir s'auto arbitrer en respectant les règles du jeu.
- **La maîtrise de soi :** être exigeant dans son comportement en dehors et sur le court.
- **La convivialité :** savoir accueillir les pratiquants et pratiquantes de tous niveaux et les intégrer.

Bon tennis à tous, et n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.

Contact

Adresse : 21, rue des écoles - 74140 Sciez
Président : Francis Denis
Secrétaire : Sophie Berrou
Téléphone : 04 50 72 51 87
Mail : tc.sciez-massongy@fft.fr
Site web : www.club.fft.fr/tc.sciez-massongy

ÉVEIL SPORTIF DE SCIEZ

L'éveil sportif sciez est l'association de foot de la commune. Comptant un nombre de licenciés croissant, nous approchons les 250 adhérents pour la saison 2016-2017.

Répartis en 8 grandes catégories d'âges, de U7 à seniors, les joueurs pratiquent une à deux fois des entraînements en semaine avant la compétition le week-end.

L'équipe fanion (équipe senior 1) est la catégorie représentée au plus haut niveau de pratique du club, la promotion d'excellence. Les éducateurs assidus aux formations dispensés par le district Haute Savoie permettent l'encadrement des jeunes.

NOS ACTIONS PHARES:

- loto
- tournoi
- tenue d'un stand à la Foire Expo de Sciez
- compétitions auxquelles les joueurs sont engagés

POINTS IMPORTANTS À NOTER:

Dans le but de proposer un encadrement en quantités et qualités, le club est à la recherche permanente de bénévoles souhaitant rejoindre l'aventure, soit sur un aspect terrain avec la gestion d'un groupe de jeunes ou bien, à l'organisation en rejoignant les dirigeants (organisation événements notamment)

Contact

Adresse : 111 chemin de Niva - 74 140 Sciez
Président : PIGNIER Gary
Téléphone : 04 50 72 54 56

LES PIEDS D'A SCIEZ

Les Pieds d'A Sciez, association créée en 2008 pour les personnes qui partagent la même passion pour la randonnée en moyenne montagne à pied ou en raquettes.

Nous nous retrouvons chaque mardi afin de partager l'énergie que nécessitent des randonnées à la journée et la convivialité d'après l'effort.

Des accompagnateurs diplômés se relaient au fil des semaines pour que les sorties s'effectuent en toute sécurité et pour nous offrir, été comme hiver, des sorties dans des lieux magnifiques

NOS ACTIONS PHARES:

- Accueil des randonneurs de Wasselonne à l'Ascension
- Randonnées dans les Gorges du Verdon en juin
- Randonnées dans les Dolomites en septembre

Contact

Adresse : 162 avenue du Crétolier - 74 140 Sciez
Présidente : Annie Carrier
Téléphone : 04 50 94 30 40

SCIEZ EN FÊTE

Pour ses 10 ans d'existence, Sciez en Fête organise ses animations sur deux week-ends.

Le dimanche 17 juin, a eu lieu la grande « Foire à Tout » où vous avez pu profiter en extérieur d'une brocante et d'animations diverses telles que manèges et jeux gonflables pour enfants.

Le désormais traditionnel concours de pétanque a ravi ses participants avec de jolis lots et une bonne ambiance !

Comme chaque année, les bénéfices de la restauration ont été réalisés au profit des « Virades de l'Espoir ».

À l'intérieur du C.A.S., vous avez pu apprécier les produits du terroir et d'artisanat.

La journée a été placée sous le signe de la musique grâce au chanteur Serge Rollux, à l'orchestre Random **et à l'Ensemble Musical de Sciez.**

Le dimanche 23 septembre, dès 12h au C.A.S., aura lieu le repas de la Saint Maurice avec la participation de l'orchestre « Sébastien Géroudet », qui vous fera danser tout au long de l'après-midi.

Nous vous convions donc à partager ensemble de manière conviviale et festive ces traditionnels rendez-vous !

Contact

Adresse : 152 route de Bordignin
74 140 SCIEZ
Président : FILLON Lucien
Secrétaire : FILLON Fabienne
Téléphone : 06 86 53 44 14
Mail : voguedesciez@yahoo.fr

ACCA - CHASSE DE SCIEZ

L'Association communale de chasse agréée de Sciez (ACCA) et ses 66 adhérents disposent de deux gardes-chasses particuliers pour la surveillance du territoire et la régulation des prédateurs.

Ses activités ne s'arrêtent pas à la pratique de la chasse :

- Suivi de la population gibier, comptages, réintroductions de lièvres ; sur les sites de lâchers, la chasse est fermée pendant cinq ans.
- Suivi de la mortalité extra-cynégétique : routes, état sanitaire du gibier…
- Prêt et mise en place de clôtures pour la protection des cultures, en lien avec les agriculteurs.
- Agrainage des sangliers en milieu forestier pour éviter les dégâts aux plantations.
- Implantation de cultures à gibier, apport de sel en hiver pour les cervidés et de blé pour la petite faune.
- Régulation du grand gibier en lien avec le monde agricole et forestier.
- Protection de tous les gibiers en période de reproduction.
- Participation à la « chasse aux déchets ».

La moitié des 66 chasseurs de Sciez ne chasse que le grand gibier, notamment le sanglier, convoité et déclencheur de passion chez les chasseurs et les non-chasseurs. Certains veulent l'éradiquer, car ils le croient méchant ; or il est naturellement affectueux et ne devient agressif que si on lui cherche des noises ; on le dit sale, mais il se souille par hygiène pour se débarrasser de ses parasites. Acculé, il se défend et fait payer cher aux chiens leur audace.

l peut atteindre les 170 kg en restant très véloce.
Il nage ; son odorat et son ouïe sont très fins, mais il a très mauvaise vue.

Son poil l'isole du froid et ses soies très rudes le protègent des ronces. Il se lance comme un boulet de canon à travers les fourrés. Son groin et ses quatre défenses aiguisées retournent la terre à la recherche de vers et de végétaux. Mais il déguste aussi rongeurs, lapereaux, faisans, et même serpents !

Il peut ravager champ de maïs et de pommes de terre : c'est pour cela que l'ACCA a mis en place 4 points d'agrainage en forêt alimentés par une tonne de maïs.

La laie met bas 3 à 12 marcassins, souvent 2 fois par an.

Si vous en apercevez, gare ! Ne le touchez pas car sa maman ne fait aucun pardon à qui touche son petit.

Les vieux mâles solitaires vivent à l'écart ; ils rejoignent la compagnie seulement à l'occasion du rut. L'année passée, l'ACCA a prélevé 20 individus.

Alain SCAPIN

Contact

Adresse : 86, Avenue des Charmes
74 140 SCIEZ
Président : Alain SCAPIN
Téléphone : 06 77 08 65 02
Mail : scapin.alain74@gmail.com

SAUVETAGE SCIEZ ANTHY MARGENCEL

OBJET DE L'ASSOCIATION :

- Secours sur le lac H24 (24h/24 – 365/365j)
- Secourisme : Poste de secours,
- Formation : PSC 1, SST, PSE
- Rame traditionnelle, surfboat,
- Natation, plonge au mannequin.

NOS ACTIONS PHARES :

- En alerte permanente 24h/24 et 365j/365 pour portée secours ou assistance sur le lac
- Participation au super challenge à la rame durant tout l'été (championnat non officiel) sur les rives françaises de mi-juin à fin août (entre 6 et 9 courses).
- Participation à la grande fête annuelle des sauveteurs du lac : L'Internationale cette année est à Lutry : Courses de rame, concours des soins aux noyés, concours de plonge au mannequin (28 juillet)
- Fête du Sauvetage à Sciez 2e week-end d'août (11 et 12 août 2018)
- Fête du Lac à Anthy 3e week-end août
- Participation aux différentes commémorations des communes : 8 mai, 14 juillet, Narwick, 11 novembre, Sainte Barbe…
- Participation au marathon (traversée du lac à la rame entre Lugrin et Villette) fin août
- Manœuvres de sauvetage tout au long de l'année avec pompiers et autres sections
- DPS (Poste de secours) : Foire de Sciez, Beach Party, Tartencelloise, Anthychoise, Montée Impossible Bernex, Chablaisienne
- Fête du sauvetage 2018 (11 et 12 août 2018)

Contact

Adresse : Centre intercommunal d'activité nautiques (local de sauvetage) à l'Est de la plage de Sciez
Président : GALLAY Joël
Téléphone : 06 82 68 40 18
Site web : www.sauvetage-sciez.fr

AMICALE DE PÊCHE À LA TRAÎNE

L'amicale « les Enfoirés de SCIEZ » a pour but de promouvoir la pratique de la pêche à la traîne sur le Lac.

Par leur présence quotidienne sur l'eau, c'est aussi les sentinelles du Lac. Forte de plus de 110 adhérents (pêcheurs et membres honoraires), l'amicale participe aux animations de la commune chaque fois qu'elle est sollicitée. Elle possède un chalet qui sert pour les manifestations diverses ainsi que pour la buvette, où les membres peuvent se rencontrer pour parler pêche, matériel et autres.

NOS ACTIONS PHARES :

- Concours international de SCIEZ
- 5 Concours internes
- Méchoui de l'amicale (120 personnes)
- Journée de la Mucoviscidose

Contact

Adresse : 386 route de Songy - 74140 Sciez
Président : Michel PICOTIN
Téléphone : 04 50 72 53 86 - 06 80 32 37 23
Mail : michel_picotin@bbox.fr

ASSOCIATION DE DÉFENSE DU CADRE DE VIE DES HABITANTS DE JUSSY

L'Association des Habitants de Jussy a pour ambition d'être un relais entre le hameau et la municipalité de Sciez, en proposant projets et souhaits des habitants pour améliorer le cadre de vie au sein du hameau (circulation routière, stationnement, aménagements de voirie...).

Fondée en 1985, cette association a organisé durant 10 ans (de 1987 à 1997) une importante fête de village durant un week-end en juillet.

Et depuis 2015 se tient dans le village une Foire à Tout accueillant une centaine d'exposants le deuxième dimanche de juin.

Toutefois, compte-tenu de la densification immobilière impulsée depuis quelques années, densification qui touche aussi les hameaux, le visage de Jussy se modifie inexorablement, et l'organisation de la Foire à Tout 2017 n'a malheureusement pas été possible, en raison d'un important chantier au cœur du village (construction d'un lotissement).

2017 a donc été une année de transition et de réflexion pour mieux préparer 2018 qui fut un succès.

Contact

Adresse : CHEZ BETTY GUICHARD
Village de Jussy - 184 route de Jussy
74140 SCIEZ
Téléphone : 04 50 72 00 82
Mail : assojussy@gmail.com

ENSEMBLE MUSICAL DE SCIEZ

L'association Ensemble Musical de Sciez, créée en 1979, a pour vocation de promouvoir l'enseignement et la pratique de la musique.

Les 260 membres de l'association sont repartis entre l'École de Musique, l'Ensemble Instrumental de Sciez, l'Ensemble Vocal de Sciez et l'Ensemble Cantus.

École de musique :

L'école de musique propose des cours pour les enfants à partir de la moyenne section des classes maternelles. Les cours d'éveil musical permettent aux tout jeunes enfants de s'initier à la musique en douceur : le chant, les sons et les rythmes, les instruments, sous forme de jeux. Un cours d'éveil instrumental est également proposé. Destiné aux enfants en grande section et en CP, ce cours fera la passerelle vers l'enseignement instrumental. En petits groupes, les jeunes enfants vont s'initier à la pratique instrumentale.

Tous les enfants participent aux concerts de l'association dès la première année de cours et sont ainsi baignés dans la musique, entourés des plus grands enfants.

L'accès aux cours individuels d'instrument est possible dès l'entrée en CP. Tous les cours sont également ouverts aux élèves adultes.

L'école de musique propose des cours de flûte – clarinette – saxophone – trompette – cor – trombone – tuba – batterie percussion – chant - violon – piano – guitare – guitare électrique – guitare basse.

Au sein de l'école de musique se trouvent deux ensembles d'enfants :

L'orchestre junior, composé de jeunes musiciens, dès leur 2e année d'instrument.

La chorale d'enfants Les Apprentis Sor'Sciez : pour les enfants dès l'entrée en CP.

Les enfants de l'école de musique participent aux concerts de Noël, de printemps et à la Fête de la Musique.

Ensemble instrumental de Sciez :

L'ensemble instrumental est l'orchestre d'harmonie de l'association. Une cinquantaine d'adolescents et d'adultes se retrouvent tous les vendredis soirs sous la direction de Frédéric Commaret, pour la joie de pratiquer la musique ensemble. L'orchestre prépare chaque année plusieurs concerts à Sciez et ailleurs.

Parmi les nombreux rendez-vous de l'orchestre, le plus remarqué est sans doute le concert de Nouvel An au Centre d'Animation de Sciez début janvier : un évènement incontournable qui est désormais un rendez-vous festif annuel pour la population.

En janvier 2018 la collaboration avec les classes de danse d'Estel Loosli du Foyer Culturel, accompagnées par l'orchestre, a remporté un grand succès.

En avril 2018 l'ensemble instrumental est parti en week-end à Aubière pour un concert partagé avec l'Harmonie Aubiéroise.

En mars 2019 ce sera l'orchestre de Sciez qui accueillera l'Harmonie d'Aubière le temps d'un week-end, avec un concert partagé au C.A.S.

En automne, les musiciens partent chaque année un week-end en montagne pour travailler les nouvelles partitions et pour passer un moment agréable entre amis musiciens.

L'Ensemble Instrumental accueille de nouveaux musiciens. Les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20h à 21h30.

Ensemble Vocal de Sciez :

L'Ensemble Vocal de Sciez est le chœur mixte de l'association Ensemble Musical de Sciez. Le chœur est dirigé par Frédéric Commaret et assisté par Tina Aagaard Commaret.

Fort d'une cinquantaine de membres, l'Ensemble Vocal de Sciez se produit en concert plusieurs fois par an avec un répertoire classique.

L'Ensemble Vocal de Sciez monte chaque année une grande œuvre pour chœur : en mai 2017 c'était le grand projet anniversaire de la Maison des Arts du Léman : la Cantate St Nicolas de Britten donné à la Grange au Lac sous la direction de Bernard Tétu.

Cette année, c'est la Petite Messe Solennelle de Rossini qui, sera donné à Sciez et à Évian avec l'Ensemble Cantus, accompagnés par un accordéon et un piano.

De nouveaux choristes sont les bienvenus.

Il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissance de solfège, ni d'expérience de chant choral.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis de 19h30 à 21h.

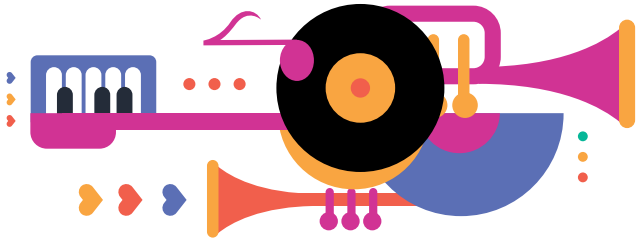

Ensemble Cantus :

Créé en 2007 à Sciez-sur-Léman, l'Ensemble Cantus est composé de 10 chanteuses, formées et dirigées par Tina Aagaard Commaret, leur professeur de chant. Le répertoire de l'Ensemble Cantus est composé de la musique du 14e au XXIe siècle ; de la musique de chambre à l'opéra…

Les programmes alternent des pièces chorales, des airs solistes, des duos… Les chanteuses sont à la fois choristes et solistes.

L'Ensemble Cantus fête cette année sa dixième saison de concerts : En novembre 2017 le programme « Noël Nowel », des chants de Noël anglais du 14e au XXIe siècle, a été donné au Théâtre du Guidou ainsi qu'à l'église d'Évian. Ensuite, en mai 2018 l'ensemble a interprété des extraits d'opéra avec le nouveau programme « Viva Rossini ! ».

L'Ensemble Cantus est de nouveau invité à chanter lors de la Fête de la Musique de Genève, à l'église de la Madeleine en juin 2018.

L'association Ensemble Musical de Sciez est présente sur la commune de Sciez avec de multiples rendez-vous durant l'année : concerts de Noël, de Nouvel An, de printemps, d'été ; Fête de la musique, concerts à thèmes au C.A.S., au Théâtre de Guidou, au Port de Sciez, à l'Église de Sciez, sans oublier les voyages musicaux à Wasselonne ou à Aubière.

L'Ensemble Instrumental, l'Ensemble Vocal et l'Ensemble Cantus animent musicalement les commémorations organisées par la commune.

Frédéric Commaret, directeur
Jacky Riesen, président

Contact

Adresse : 298, avenue de l'église - 74 140 Sciez
Président : Jacky Riesen
Directeur : Frédéric Commaret
Téléphone : 04 50 72 30 96
Mail : emsciez@yahoo.fr
Site : www.emsciez.fr

AMCA

ASSOCIATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES DE SCIEZ

l'AMCA a pour but de programmer des spectacles culturels et de promouvoir les différentes manifestations culturelles et artistiques par des affiches collectives disposées dans toutes la commune, par un bulletin annonçant les spectacles du trimestre ou semestre en cours, par des annonces et comptes rendus dans les médias locaux, en particulier grâce à l'excellente collaboration avec l'office de tourisme, le site ville-de-sciez.com, à la bonne audience du site guidou.info et de la page face book théâtre du Guidou.

La pièce humoristique « Duo et des Bas » était accompagnée en musique par la belle pianiste Isabelle Marey

l'AMCA a programmé en 2018 de nombreux spectacles, la plupart au théâtre du Guidou. On peut citer comme particulièrement réussis :

- La conférence de Charles Sigel le 21 janvier, qui a fait revivre, avec « Les cabarets de la rive Gauche dans les années cinquante et 60 », Barbara, Brassens, Jacques Brel et bien d'autres
- Au Cas, le 3 mars« le Cercle des Illusionnistes », célèbre pièce d'Alexis Michalik, très bien représentée par le Théâtre du Torrent.
- Le 25 mars au Guidou, la comédie « Ich liebe dich », se riant de l'occupation allemande, par la compagnie Éric Nicol.
- En juillets les 2 spectacles enfants de la Compagnie les Strapontins
- En août, gros succès des Rencontres du Guidou, notamment avec le monologue décalé de Latifa Djerbi, la pièce humoristique « Duo et des Bas » avec Didier Vacelet, le « Retour de Mame Janine » pour les enfants, « le spectateur Condamné à mort ». Le dernier soir une surprise : Le spectacle d'Alain Carré annulé au dernier moment pour cause de maladie du célèbre acteur a été brillamment remplacé par un concert de notre violoniste fétiche, Christian Danowicz accompagné par le guitariste Alessio Nebiolo.
- En octobre, salle comble pour le très joli spectacle « Frida à table », de et par Cathy Stalder et la compagnie Saudade, qui ont réincarné pour nous l'artiste peintre Frida Kahlo et sa vie mouvementée.

SONT PRÉVUS : le samedi 8 décembre une conférence-concert de Sylvie Brunet sur Debussy, le samedi 19 janvier 2019 la pièce de théâtre « Le Paquet », le samedi 23 février la comédie « Cabaret Rural » par la Compagnie Athèca à laquelle se joindront 2 talents Sciézois : Sébastien Gerlier et Caroline Gréloz, au Cas le 16 mars un grand bal Folk, le 7 avril le retour de la compagnie Éric Nicol avec la comédie « Prosper et George »…

Et bien entendu, le Festival **« RENCONTRES DU GUIDOU »**, la dernière semaine d'août.

L'AMCA continue la recherche de nouveaux spectacles adaptés aux différents sites de Sciez.

Tous les bénévoles sont les bienvenus pour ces soirées : si vous aimez le théâtre, la musique, la cuisine et l'amitié, si vous avez des spectacles à proposer, venez aider notre association : vous pouvez nous contacter par la mairie, par le site www.guidou.info ou en téléphonant à la présidente Annie Carrier (06 10 30 25 39).

Contact

Adresse : Mairie de Sciez – BP 20
74 140 SCIEZ
Présidente : Annie Carrier
Téléphone : 06 10 30 25 39
et 06 11 31 08 50
Site web : www.guidou.info

EURCASIA

Eurcasia est, depuis 25 ans, à l'origine d'échanges culturels, scientifiques et pédagogiques entre la région du lac Léman et celle d'Irkoutsk et du lac Baïkal.

Le Baïkal renferme 20 % des réserves mondiales d'eau douce et est inscrit au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO.

Contact

Adresse : 121, route des Châtaigniers
74 350 ALLONZIER-LA-CAILLE
Président : Marc DRUESNE
Téléphone : 04 50 46 19 24
Site web : www.eurcasia.fr

Association départementale, Eurcasia est ancrée particulièrement dans certaines communes : Sciez, avec Évian et Allinges, est l'une d'entre elles. En septembre 2017, M. Jean-Luc Bidal et Mme Dominique Chaumeron, en visite officielle à Irkoutsk, ont été reçus par M.Dmitri Berdnikov, maire d'Irkoutsk. Une convention destinée à développer les échanges a été signée par les deux maires.

En partenariat avec Eurcasia, le Musée de la préhistoire et de géologie a accueilli, au printemps 2018, une exposition sur le Baïkal.

NOS ACTIONS PHARES :

- représentations théâtrales, concerts, expositions, conférences

À NOTER :

Les échanges entre Sciez et Irkoutsk s'effectuent dans le cadre de l'accord de partenariat signé en septembre 2017.

LE FOYER CULTUREL

PLUS DE 1 000 ADHÉRENTS

Association d'éducation populaire affiliée à la Fédération des Œuvres Laïques 74 (FOL 74) et agréé Centre Social par la CAF, le Foyer Culturel de Sciez permet à plus de 1 000 adhérents de pratiquer une activité qui lui plaît, qu'il s'agisse de s'investir bénévolement dans un projet collectif, de se rendre régulièrement à la bibliothèque, de découvrir une nouvelle activité grâce au centre de loisirs ou encore en participant à une activité régulière.

Le Foyer c'est :

Une association à l'écoute des habitants, gérée par des bénévoles et des professionnels :

DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : culture, art, loisirs et sport ;

Une BIBLIOTHÈQUE tout public ;

Un CINÉ-TOILE avec deux projections par mois le vendredi et de nombreuses projections exceptionnelles ;

Un CENTRE DE LOISIRS péri et extrascolaire (matin, du soir, mercredis, vacances) ;

Un RESTAURANT SCOLAIRE sur les deux écoles de Sciez ;

Un SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ET À LA PETITE ENFANCE autour de la motricité, la musique, le livre et des moments d'échanges ;

UNE PERMANENCE D'ACCOMPAGNEMENT, D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE dans les démarches administratives quotidiennes ;

DES ACTIONS CONTRE L'ISOLEMENT par le biais d'un service de mobilité, d'une permanence de Chablais Inter Emploi, d'un groupe d'apprentissage du français, ou encore du Club de la Joie de Vivre ;

DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ÉDUCATION (éducation contre le racisme et les discriminations, sensibilisation à la protection de l'environnement, solidarité internationale…) ;

L'ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CONVIVIAUX comme les mercredis des Crêts, la Fête des sapins, le Vide-grenier, le Forum des associations et les sorties et vacances conviviales en familles.

FESTIVITÉ :

Les bénévoles du Foyer Culturel de Sciez ont organisé en 2017 la première édition de la Fête du Foyer le 1er juillet au CAS. Le but était de promouvoir les activités du Foyer et faire découvrir la diversité de celles-ci, de proposer un moment de rencontre, de convivialité et de fête et surtout de valoriser l'implication des salariés et des bénévoles dans l'association.
Cette fête sera renouvelée cette année la journée du 10 juin : toutes les sections du Foyer seront présentes pour faire une démonstration, remettre les grades, les médailles ou les barrettes selon la discipline, animer des animations ou encore tenir un stand !

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Le Foyer a lancé de nombreuses nouvelles activités cette année : Aïkido, Arts plastiques, Bébé-musique, Capoeira, Conversation anglophone, Espagnol, Menuiserie, Parkour, Photographie, Sophrologie, Wikipédia, Yoga enfants. Grâce à l'investissement de bénévoles et au travail de la mairie, le local poterie a pu être déplacé derrière la mairie permettant à l'ancienne école de Bonnatrait de se transformer en Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté qui sera inauguré le 16 juin 2018.

Le forum des associations a eu lieu comme tous les ans en septembre au CAS de Sciez impulsant une volonté de repenser sa forme pour laisser plus de place aux associations l'année prochaine.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le mercredi 20 décembre, les enfants du Centre de Loisirs ont partagé un repas cuisiné par le restaurant scolaire du Foyer avec le Club de la Joie de Vivre. Un moment de rencontre et de partage qui a lieu tous les ans. Pour suivre, l'AMCA leur a offert un spectacle de Mickaouel permettant aux grands et aux petits de rire et de chanter ensemble.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DU FOYER

Dernière année de mise en œuvre des TAP (Temps d'Activités Périscolaire liés aux temps libérés par la réforme des rythmes scolaires), les enfants inscrits cette année ont eu la chance de faire du tennis, de la menuiserie, de la percussion et bien d'autres activités culturelles, artistiques et sportives.

Pendant les vacances scolaires, les équipes encadrantes ont toujours le souci de proposer des activités ludiques et pédagogiques. Ce fut notamment le cas pendant les vacances de la Toussaint avec la thématique : « les gestes qui sauvent ». Les enfants ont découvert les gestes de premiers secours et fabriqué une trousse de premiers secours grâce à la venue des pompiers, des gendarmes et de la protection civile et grâce à la visite de la caserne des pompiers.

Les mercredis après-midi ont aussi été l'occasion de partager de beaux moments de joie et de découverte avec les enfants. À noter qu'à la rentrée de septembre 2018, l'accueil se fera sur la journée complète.

Sur les accueils du soir, les bénévoles du Foyer ont permis aux enfants de prendre de l'avance dans leurs devoirs : un service aux parents qui sera renouvelé à la rentrée de septembre.

LE GROUPE ÉCO-CITOYEN

L'investissement des bénévoles tout au long de l'année permet aujourd'hui à un groupe d'habitants de planter leurs graines dans le jardin partagé à côté de l'ancienne école de Praille. Il reste une parcelle de disponible !
Plus de renseignements auprès du foyer.

LA CULTURE

En plus de toutes les séances habituelles deux fois par mois les vendredis soirs, les spectateurs du Ciné-toile ont assisté, entre autres, à un ciné-concert du pianiste Joël Forrester et ont pu rencontrer le réalisateur de « Pim Pim tché » dans le cadre du festival des solidarités. Comme chaque année, tous les enfants des écoles de Sciez ont pu assister à des projections de films de qualité.

La bibliothèque s'est investie dans les Semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme en proposant en collaboration avec le Club Patrimoine de Sciez une exposition intitulée : « Le droit des femmes – le vote des femmes ».

Horaires d'ouverture du Foyer :

Du lundi au vendredi

8h30-12h / 13h30 -18h

Temps forts :

- Inauguration de la maison de la mémoire et de la citoyenneté : 16 juin à l'ancienne école de Bonnatrait
- 50e édition du Gala de danse : 8 et 9 juin 2018 au CAS
- Fête du Foyer : 10 juin 2018 au CAS
- Forum des associations : 8 septembre 2018 au CAS
- Semaine des solidarités : 24 – 25 novembre 2018

Contact

Adresse : 184, route d'Excenevex
74 140 Sciez
Téléphone : 04 50 72 70 47
Fax : 04 50 72 34 66
Mail : contact@foyerculturel-sciez.fr
Site : www.foyerculturel-sciez.fr
Facebook : Foyer Culturel de Sciez

LA BIBLIOTHÈQUE DU FOYER CULTURE

La Bibliothèque du Foyer culturel de Sciez vous accueille avec grand plaisir pour un moment convivial dans son local à l'arrière de la mairie.

La bibliothèque est un lieu de vie, de découvertes et d'échanges, ouvert à tous, petits et grands, Sciezois ou non. Elle propose des collections en libre accès, riches et variées, à consulter sur place ou à emprunter.

Romans, documentaires, albums, BD, magazines mais aussi CD sont au rendez-vous.

Elle organise également diverses animations : accueils de classes des écoles de Sciez, Bébés Lecteurs, accueils RAM avec les assistantes maternelles, ateliers créatifs et des événements comme des rencontres d'auteurs, des prix littéraires, des expositions etc.

Ouverture au public :

MARDI : 15h à 17h30 (hors vacances scolaires)
MERCREDI : 10h à 12h et 14h à 18h30
VENDREDI : 16h30 à 18h30
SAMEDI : 9h30 à 12h

TARIFS : ADHÉSION TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
Adultes 9 € (7,50 € si adhérent du foyer)

Enfants 4 € (3 € si scolarisé à Sciez ou adhérent foyer)

Tél. : 04 50 72 53 28

Il est possible de consulter la liste des ouvrages disponibles et faire vos réservations sur le site :
http://bibliotheque.foyerculturel-sciez.fr/

CLUB PATRIMOINE DE SCIEZ

C'est le titre que l'on a donné à l'exposition proposée le 15 août 2017 aux habitants du hameau de Chavannex, exposition autour de l'école et de la vie quotidienne pendant plusieurs décennies.

Les anciens se sont rappelés leur enfance et leur jeunesse et les nouveaux habitants ont pu découvrir le visage de Chavannex par divers panneaux relatant la mappe sarde, l'histoire de la chapelle, le café républicain, le camp des marins pendant la dernière guerre, la vie des agriculteurs et surtout la vie scolaire avec la dernière institutrice qui appliquait la méthode « Freinet » pour le grand bonheur des quelques élèves de ce hameau.

Nos remerciements à la municipalité et aux employés de la voirie qui ont apporté leur soutien à cette manifestation ainsi qu'aux voisins qui ont été d'une grande aide, sans oublier toutes les personnes qui nous ont prêté d'anciennes photos.

Continuant toujours son travail de recherche sur SCIEZ au siècle passé, le club patrimoine va proposer le même travail autour de chaque école de hameau.

Les membres du club ne chôment pas, les projets sont nombreux. Nous continuons de compulser les archives pour éditer l'histoire de la commune de 1914 à 1918, (suite du livret SCIEZ 1911-1914) que l'on espère prêt pour le 11 novembre.

Comme chaque année, plusieurs bassins fleuris par les voisins ont été fort appréciés malgré les dégradations imbéciles de quelques-uns.

Nous avons participé à la foire de SCIEZ avec la vente des boîtes à biscuits avec les anciennes photos de Sciez

Nous sommes représentés à la commission municipale concernant la « Maison de la mémoire et de la citoyenneté » dans l'ancienne école de Bonnatrait.

La présidente Michèle NEPLAZ-DALMAU

Contact

Adresse : Mairie de Sciez – BP 20 - 74 140 SCIEZ
Présidente : Michèle DALMAU
Téléphone : 06 70 11 96 78
Mail : m.m.dalmau@orange.fr

LA VIE DU PASSÉ

Musée de Préhistoire et Géologie Jean Hallemans et Association « La Vie du Passé »

POUR LES PARTICULIERS : 13 avril – 1er septembre 2019

VACANCES DE PÂQUES : du 13 avril au 28 avril, tous les jours de 14h à 18h.

MAI, JUIN, JUSQU'AU 7 JUILLET : samedi, dimanche et jours fériés, de 14h à 18h

DU 8 JUILLET AU 1er SEPTEMBRE : du lundi au vendredi de 10h à 18h, samedi et dimanche de 14h à 18h.

GROUPES ET SCOLAIRES : toute l'année sur réservation

La **Préhistoire** avec un focus sur les sites archéologiques de la région et **l'Aventure de la Terre et des Alpes** avec un zoom sur le Chablais, sont les deux expositions permanentes à voir actuellement.

L'exposition temporaire 2018, intitulée **Baïkal - Léman**, réalisée en collaboration avec l'association Eurcasia et la ville d'Irkoutsk, présente le lac Baïkal, son histoire géologique, son histoire humaine, la faune et la flore, la pêche et présente les similitudes et différences avec le Léman. De magnifiques clichés invitent au voyage en Sibérie ou à la découverte ou redécouverte du Léman.
Cette exposition sera prolongée en 2019.

Le musée propose toujours des animations : des stages de géo-archéologie pour les enfants pendant les vacances de Pâques et Toussaint, des animations pédagogiques pour les scolaires, des visites guidées pour les groupes, des randonnées nature à thèmes, et l'été des ateliers « Cro-Mignon » (fouille archéologique et art pariétal, cuisine néolithique, taille du silex) ainsi que l'atelier tir au propulseur et l'atelier feu qui permet d'apprendre à allumer un feu à la manière préhistorique sans briquet ni allumette.

Le musée organise des fêtes d'anniversaire pour les enfants. Un événement original et inoubliable sous le signe de la culture et du jeu.

Le 9 septembre 2018, une fête préhistorique a été organisée avec des nombreuses animations autour du musée : démonstration feu et taille du silex, forge avec l'association les 4 Fers en l'air, fabrication de bijoux, cuisine néolithique, fouille archéologique, art pariétal, tir au propulseur, ateliers du Geopark Chablais et de l'écomusée de la pêche et du lac de Thonon, randonnées cueillette préhistorique.

Il y avait également une buvette et une restauration préhistorique avec au menu des tartines de mammouth et des côtelettes de bison.

À l'occasion des Journées du Patrimoine 2018, la visite du musée a été gratuite le week-end du 15 et 16 septembre.

Il en sera de même en 2019 les 14 et 15 septembre.

La lettre semestrielle donne des informations sur les activités du musée mais également des actualités scientifiques dans les domaines de la Préhistoire et de la Géologie.

Contact

Adresse : Mairie de Sciez – BP 20 – 74 140 Sciez
Présidente : Danièle Decrouez
Téléphone : 04 50 72 60 53
Site : http://www.musee-prehistoire-sciez.com

Exposition temporaire : l'île d'Olkhone sur le Baïkal

K'ANTUTA

est née en 1992, au cœur de notre communauté Sciézoise, sous l'impulsion du Père Bernard Majournal, originaire de Sciez…

Bernard travaillait alors dans la Cordillère des Andes, à Macusani (4 300 mètres d'altitude).

À l'époque, Macusani n'était qu'un petit bourg situé dans l'immensité des Hauts Plateaux Andins, une zone quasi désertique.

Aujourd'hui, la longue route transocéanique, qui relie la côte brésilienne à la côte péruvienne, passe à Macusani… qui a grandi et qui est devenu une ville d'environ 25 000 habitants.

Depuis sa création, K'Antuta y soutient une radio communautaire qui permet à toutes les populations vivant loin de Macusani, dans les montagnes, de rester en contact avec le cœur de la communauté. Cette radio est devenue, au fil du temps, un lien essentiel reliant les paysans, les bergers, les mineurs d'une zone aussi grande que notre département de Haute-Savoie et tout aussi escarpée. Les gens, de passage en ville, en profitent pour faire passer des messages à leur famille restée en montagne. Les programmes ont tous un contenu d'une réelle utilité : médecine douce et locale, cuisine et nutrition, puériculture, droit des enfants avec des émissions animées par des enfants, droits des femmes, éducation à la paix… mais aussi des informations locales, nationales et internationales, en espagnol et en quechua, tout en assurant des temps de détente avec des plages musicales…

K'Antuta soutient les salaires des journalistes et les projets de développement de la radio.

K'Antuta soutient aussi un foyer de l'enfance, qui accueille des fillettes issues de milieux très modestes, voire des fillettes orphelines. Toutes poursuivent une scolarité à Macusani, loin de leur village. Elles sont ainsi hébergées et encadrées par des équipes éducatives. Le Foyer Mosoq Runa est un réel lieu d'accueil, sans lequel la vingtaine de fillettes qui y vit ne serait plus scolarisée. Les jeunes filles ont entre 7 et 16 ans. Elles se soutiennent et partagent le quotidien du Foyer tout en apprenant l'autonomie, la confiance et l'estime de soi. Elles reçoivent aussi de l'aide pour leurs devoirs. Ce foyer s'inscrit dans un réseau de foyers, à travers le Sud-Andin, qui permet aux responsables de se former, de se rencontrer et de se soutenir.

K'Antuta organise, chaque année, plusieurs activités dans notre commune, afin de financer ces projets (concert, marchés de Noël, vente d'artisanat péruvien…)

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contact

Association K'Antuta
Adresse : 343 avenue de l'Église
74 140 Sciez-Sur-Léman
Président : Pascal Vuattoux
Secrétaire : Stéphanie Jefford
Téléphone : 04 50 72 69 39
Mail : kantuta@live.fr

LÉMAN HORIZON MADAGASCAR

« Léman horizon Madagascar » est une ONG active dans le sud-est de la Grande Île, dans la région de Manakara.
Elle est soutenue par de nombreuses collectivités - Conseil Départemental, Assemblée Nationale, Syndicat intercommunal - par des entreprises, des associations, des particuliers.

ets d'aide à l'Enfance par l'Éducation, la Santé, l'accès à l'Eau, le Logement, la Nutrition… Elle est réactive et s'investit aussi dans l'aide d'urgence, ainsi lors du récent cyclone Chedza qui a ravagé la région « Vatovavy Fitovinany, » où elle concentre son action.

Projets et réalisations sont menés par une équipe de bénévoles fortement motivés. Les membres de « Léman horizon Madagascar » sont à pied d'œuvre, à côté de population dépourvue d'eau courante, d'électricité, de structures éducatives ; ainsi à Mahanoro, le long du fleuve Matitanana qui se jette dans l'Océan indien, à Ifatsy, à Vohindava, à Andemaka.

« LhM » peut compter ses réalisations : reconstruction de ponts, construction et réfections d'écoles, de puits, création de jardins scolaires, appui à l'enseignement du Français, aide en fournitures scolaires, reconstruction d'habitation après cyclones, maintien d'enseignants en zones très défavorisées, aide à l'alimentation des enfants, appui aux paysans, aide aux élus à se déplacer en brousse et à communiquer, aide à l'utilisation de l'énergie solaire, réfection de dispensaire, soutien en matériels à diverses institutions…

Ces petits ruisseaux qui formeront sans doute une belle rivière sont rendus possibles notamment grâce aux fonds que récupère « LhM » à travers l'organisation de rendez-vous conviviaux, culturels ou festifs : concerts, marché de Noël, soirées de galas, danse, théâtre, conférences, causerie dans les écoles etc.

« Léman horizon Madagascar » bénéficie de soutiens fidèles. Elle est fière de compter parmi eux des écoles où elle intervient, et des réseaux à philosophie humaniste à l'instar du Rotary Club qui lui a décerné son « Prix de la Paix ».

Tous ceux qui pensent comme nous que « rien de ce qui est humain ne nous est étranger » sont les bienvenus dans les rangs de l'association!

Contact

Adresse : Mairie de Sciez
Présidente : Fatima Bourgeois
Vice-président : Fabrice Bouvier
Secrétaire : Richard Réale
Trésorier : Cyril Démolis
Trésorier adjoint : Dominique Maure
Téléphone : 04 50 72 60 09
Mail : objectif-tibet@orange.fr
Site : www.l-h-m.org

AFRICA SCIEZ

Participations ponctuelles à divers évènements en 2017 pour une année moins trépidante qui a bien changé nos habitudes.

Le repas du cœur lors du « Villages sans frontières » dédié à l'association Aurélien a pu dégager un bénéfice de 2 000 €, somme remise sous les applaudissements.

A l'avenir nous souhaitons mettre l'accent sur une association internationale dont le siège est à Genève. Se nommant Alliance Globale contre les Mutilations Génitales Féminines (AFGM), cette association lutte contre ce genre de mutilations depuis de nombreuses années. S'il vous plaît n'allez surtout pas imaginer et conclure que ces mutilations soient le fait d'un seul continent, car tous les continents sont impactés par cette forme de torture inadmissible subie uniquement par des femmes : de l'Asie à l'Amérique et de l'Afrique à l'Europe, qui est comprise dans la liste contrairement à ce que vous pourriez penser.

L'association AFGM a un grand besoin de fonds pour essaimer et poursuivre ses campagnes d'information en direct, sur place, à l'aide d'un nombre considérable de partenaires sur tout le globe.

Nous avons désigné l'an dernier l'association « Alliance Globale contre les Mutilations Génitales Féminines » (AFGM) pour recevoir la recette du repas du cœur lors

du Villages Sans Frontières 2018. Cela ne pourra se faire. La Présidente de l'association, repérée par l'OMS grâce à ses actions du fait de ses très nombreux déplacements de par le monde a été recrutée pour la représenter ; elle ne pourra être présente.

C'est donc pour contribuer à leurs efforts que la recette du repas du Cœur 2019 au « Villages sans Frontières », suivi d'un documentaire traitant le sujet d'une manière pudique et pleine d'espoir, sera reversée à l'AFGM.

Cependant, beaucoup d'entre vous connaissent les actions extraordinaires en faveur des handicapés, des enfants et des adultes en grande précarité du Père Pedro à Madagascar. Ce prêtre dévoué sans limite à l'humain parcours la planète en quête des fonds qui lui permettent de continuer son combat contre la pauvreté et la souffrance.

Il a prévu une visite dans notre région en début d'année prochaine, et nous avons tout naturellement choisi de le soutenir grâce au repas du cœur du 4 novembre lors du Villages sans Frontières.

Nous serons donc très fiers de vous accueillir au CAS pour y être les champions de la cause.

Merci de votre participation à vous qui fidèlement au fil du temps êtes là à nous encourager par quelques mots, des sourires, des mains tendues et des dons de toute nature.

N'oublions pas ce proverbe « seul on marche plus vite, ensemble on marche plus loin ».

Contact

Adresse : 29 impasse des Favrules
74 140 Sciez
Présidente : Monique Jaroso-Perret
Téléphone : 06 74 30 63 95
Mail : africasciez@hotmail.fr

OBJECTIF TIBET

L'association OBJECTIF TIBET a été créée à SCIEZ en janvier 1996.

Depuis 22 ans elle agit pour la Survie de la Culture Tibétaine.

Et pour Aider le Peuple Tibétain dans les domaines suivants :

- Faire connaître la culture tibétaine
- Parrainer des enfants et des personnes âgées
- Aider les réfugiés en Inde ;
- Protection de prisonniers ; Défendre les Droits de l'Homme ;
- Défense de l'environnement

DES ENFANTS PARRAINÉS PAR OBJECTIF TIBET

ACTIONS HUMANITAIRES en INDE et au TIBET

EN INDE

- **Parrainage d'enfants tibétains réfugiés en Inde**, recueillis et scolarisés à la Tibetan Home Foundation de Mussorie dans le nord de l'Inde. Cette fondation créée en 1963, accueille 2450 enfants et assure leur scolarité jusqu'au niveau baccalauréat. 140 personnes de notre association parrainent 155 enfants.

Vous aussi parrainez un enfant tibétain en versant 25 €/mois ; reçu fiscal annuel

- **École à Mundgod au sud de l'Inde :** Depuis 16 ans nous offrons les repas de midi à environ 100 enfants de l'école de Mundgod.

AU TIBET

- **Avec l'association TADRA** (Suisse et Allemagne) nous participons depuis quelques années au fonctionnement de 2 villages accueillant des orphelins dans des régions déshéritées de l'est du Tibet, Kham et Amdo.

Pour recevoir des informations sur notre association, parrainer un enfant et/ou devenir membre

Adhésion 20 € pour l'année à OBJECTIF TIBET - BP46 74 140 SCIEZ

Contact

Adresse : BP46 74 140 SCIEZ
Président : Jean-Claude Perréard
Téléphone : 04 50 72 33 60
Mail : objectif-tibet@orange.fr
Site : objectif-tibet.org

AIDE AUX ORPHELINS DES HAUTS PLATEAUX DU TIBET

ABCJ

UNE ACTION PROFESSIONNALISÉE VERS LES JEUNES

L'ABCJ (Association Bas Chablais et Jeunes) propose activités et animations depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence (de 3 mois à 17 ans). Notre Association est mandatée par le Syndicat Intercommunal de Sciez, Anthy et Margencel (SISAM) et toutes les familles peuvent bénéficier des actions mises en place tout au long de l'année par des salariés formés pour encadrer et animer les différentes tranches d'âge.

L'ABCJ a connu sur 2017 un changement de direction et un changement de bureau. Le bureau actuel est dirigé par Mme VIET (présidente de l'ABCJ), Mme DE LA IGLESIA (trésorière) et Mme PORTIER (secrétaire) accompagnées de plusieurs administrateurs bénévoles. M.LOYER (directeur de l'ABCJ) gère depuis février 2017 l'association et ses salariés.

• POUR LES ENFANTS JUSQU'À 3 ANS, et doté de 60 places, « Les Coccinelles » à Sciez ont accueilli près de 120 familles des 3 communes pour un mode de garde en collectivité sur plusieurs journées ou demi-journées. Florence Kabut entourée de professionnelles de la petite enfance accueillent vos enfants pour favoriser au mieux le bien-être et le développement de nos bébés et tous petits. Vous pouvez contacter les Coccinelles au 04-50-72-55-00 ou par mail à coccinelles@associationbcj.fr.

• LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM) :
Capucine MARMU a pris la suite de Karine BERBARD pour animer le RAM et accueille sur rendez-vous les parents, les Assistants maternels et les gardes à domicile accompagnés ou non d'enfants dans des locaux adaptés. Le RAM a pour missions d'offrir un lieu d'échanges et d'informations aux parents, aux assistants maternels et aux gardes à domicile. L'animatrice du relais contribue à la professionnalisation, amène à rompre l'isolement des assistants maternels et des gardes à domicile et anime des ateliers pour participer à l'éveil et à la socialisation des enfants accueillis en organisant des « temps d'accueils collectifs » pour les assistants maternels et les gardes à domicile. En 2017, Karine a organisé avec l'aide de bénévoles et salariés de l'ABCJ, deux Bourses Petite Enfance qui ont permis la vente de tout ce qui est en relation avec la petite enfance : articles de puériculture, jeux et jouets, vêtements enfants jusqu'à 10 ans et futures mamans. Le relais se fait maintenant avec Capucine, pour plus d'information : ram@associationbcj.fr ou au 04 50 72 37 23.

• LES JEUNES À PARTIR DE 10 ANS ne sont plus accueillis au local depuis septembre 2017, mais deux animateurs sont présents pour les rencontrer dans un cadre autre que la famille pour partager du temps autour d'une activité, d'un billard d'un baby-foot, etc…

• Au local Jeunes d'Anthy :
les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h.

• Pendant les vacances : c'est un programme dédié à la jeunesse (10/13 et des 14 ans et +), principalement sur le site d'Anthy avec un système de navettes pour accompagner les jeunes aux activités.

• Puis au sein du Collège Théodore MONOD, les mardis, jeudis et vendredi en période scolaire avec des ateliers de ¾ d'heure entre 12h30 et 14h, et les mêmes jours de 16h15 à 17h15 en accueil libre.

• NOUS ORGANISONS AUSSI DES SÉJOURS : l'an passé, en plus du séjour des 6/9 ans à la Chapelle d'Abondance, trois autres colos sont parties : à Annecy pour les 12/14 ans, en Méditerranée à La Garde pour les 8/11 ans et 12 ans et plus et à St Julien en Vercors pour les 8/12 ans.

L'animateur permanent de Sciez est joignable

par téléphone : 06 33 19 36 51

ou mail : jeunesse-sciez @associationbcj.fr

Tout au long de l'année, nous organisons des accueils collectifs de mineurs pendant les périodes scolaires et pendant les vacances (centre de loisirs et séjours) mais aussi des évènementiels sur lesquels nous pouvons faire participer des bénévoles. Nous avons participé aux Virades de l'Espoir organisées à Sciez en 2017 en animant des ateliers et jeux tout au long de la journée.

Si vous êtes intéressés par notre association et souhaitez participer à la mise en place de projets ou à la vie de l'association, n'hésitez pas à nous contacter : coordinationrh@associationbcj.fr ou à consulter notre site http://associationbcj.fr.

Le siège de l'Association

est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mercredi après midi.

Contact

Adresse : ABCJ – Association Bas Chablais Jeunes
670 avenue de SCIEZ – 74 140 SCIEZ
Président : VIET Frédérique
Tél. : 04 50 72 34 40
Fax : 04 50 72 34 40
Mail : coordination@associationbcj.fr
Site : http://associationbcj.fr

CARCAJOU

JEUNES PARENTS :
CARCAJOU VOUS ACCOMPAGNE.
Lieu d'accueil enfants-parents :
Ni crèche, ni halte-garderie

Carcajou accueille les petits de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte. Vous pouvez venir passer un moment avec votre enfant à Carcajou, quelle que soit votre commune de résidence dans l'un ou l'autre de nos locaux. Deux accueillants, des professionnels de la petite enfance sont là pour vous accueillir, vous, parents, grands-parents et toute personne s'occupant d'un jeune enfant.

Un climat convivial et chaleureux encourage les rencontres, les échanges et la solidarité. Votre enfant se fera rapidement de petits amis et il apprendra quelques règles simples.

Vous, vous rencontrerez d'autres adultes qui, comme vous, ont la difficile tâche d'assurer le bien-être d'un petit. Ces rencontres vous aideront à dédramatiser certaines situations que les jeunes parents peuvent connaître.

Vous n'avez pas besoin de prendre rendez-vous, ni de vous inscrire. Tirelire – participation d'un montant libre.

Contact

Adresse : 95, avenue de l'Église
Contact : Annie FICHARD
Tél. : 04 50 35 65 29 et 04 50 35 48 01
Mail : fichard@wanadoo.fr.
Site : www.carcajou.org

• À SCIEZ

95, avenue de l'Église (Ancienne crèche)

Jeudi (1er, 3e et 5e) de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h

• À DOUVAINE

24, route de Genève

Lundi et samedi de 9h à 12h

Mardi : de 14h30 à 18h

Jeudi (2e et 4e) : de 14h30 à 18h

2 ACCUEILLANTS À CHAQUE SÉANCE

Tél. : 04 50 35 65 29 trésorière

Fermeture durant les vacances scolaires. Soutenu par la CAF, le DDCS et quelques communes, membres du REAAP.

VESTIAIRE INTERCOMMUNAL SAINT-MAURICE

AU SERVICE DES PLUS DÉMUNIS

L'association du Vestiaire Intercommunal de Saint Maurice soutient les actions d'organismes à vocation sociale et humanitaire sur un plan régional et international.

Elle est habilitée à recevoir les dons de toute nature et tient un magasin qui vous offre l'opportunité de vous habiller à tout petit budget en seconde main.

Route du Crêt de Beule, dans l'ancien local des pompiers transformé en magasin l'équipe des bénévoles local récupère jouets, matériel de puériculture, vaisselle, objets divers et petits meubles en bon état et trie vos dons en vêtements et chaussures déposés dans les 2 containers disposés devant le local afin de les préparer à la vente.

Ce qui ne peut être mis en vente repart dans la chaîne du recyclage, pris en charge par l'association RENÉE ou Emmaüs.

BUT :

Le bénéfice des ventes récolté au long de l'année permet à l'association de soutenir régulièrement plusieurs associations et épiceries sociales locales ainsi que des projets d'entraide humanitaire internationaux principalement portés par des partenaires de notre région.

L'association offre également une aide ponctuelle aux personnes qui lui sont recommandées par les services sociaux.

ACTIVITÉS :

Le magasin est ouvert à la vente aux particuliers les mardi saprès-midi de 13h30 à 16h.

N'hésitez pas à passer la porte du Vestiaire, les prix sont plancher et chacun y trouve son bonheur, de l'étudiant au porte-monnaie troué à l'amateur de fringues chinées qui cherche la perle rare.

Contact

Adresse : Route du Crêt de Beule
74 140 Sciez
Présidente : Renée Charrière
Téléphone : 04 50 72 65 61
Mail : vestiairestmaurice@gmail.com

Actions principales menées durant l'année 2017-2018 :

SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES SUIVANTS :

- Association AfricaSciez (Sciez)
- Association du Morillon (Hôpitaux du Léman)
- Association Épicerie sociale (Thonon)
- Association France Alzheimer 74
- Association Panier Relais (Douvaine)
- Association Restaurants du Cœur (Annemasse)
- Virade de l'Espoir
- Association Alliances et Missions Médicales (Madagascar-aide au maintien d'un dispensaire)
- Association Caritas (Djibouti- soutien éducatif à des enfants des rues)
- Congrégation Sœurs de la Croix (Pérou-soutien éducatif)
- Congrégation Sœurs Saint Joseph (Sénégal-aide à la construction d'une classe)

DISTRIBUTION DE MATÉRIELAUX PARTENAIRES SUIVANTS :

- Hôpitaux du Léman (Thonon)
- Croix Rouge (Thonon)
- Maison de retraite (Thonon)

ASSOCIATION JUMEAUX ET PLUS 74

> L'association Jumeaux et plus 74 est rattachée à la Fédération Nationale Jumeaux et Plus, association Reconnue d'Utilité Publique

Elle regroupe environ 150 familles et répond présente pour les parents de jumeaux et triplés, principalement de Haute-Savoie.

Ainsi le but premier de l'association est d'apporter un soutien moral aux futurs parents ou parents lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Pour jumeaux et plus 74 cette entraide se manifeste de 3 façons :

• LES « CAFÉS PAPOTE » :

Ces rencontres ont lieu 1 fois par mois à Ballaison, au local de l'association autour d'un petit-déjeuner.
C'est un moment de partage qui se veut convivial. C'est l'occasion d'échanger entre parents autour de thèmes tels que la grossesse, accouchement, trucs et astuces, éducation… Le but étant que chacun puisse s'exprimer, être entendu et se sentir soutenu.

• LES ACCUEILS TÉLÉPHONIQUES

Deux bénévoles assurent des accueils téléphoniques auprès des adhérents et futurs adhérents. Ces accueils permettent d'avoir des réponses rapidement sans se déplacer au local, ce qui peut s'avérer très utile en fin de grossesse !

• LA LISTE DE DIFFUSION

La liste de diffusion permet aux adhérents qui le souhaitent, d'échanger des informations par mails, sur les sujets de leur choix. Les informations circulent entre parents et les témoignages et expériences de chacun prennent toutes leur importance.

Le second but de l'association est d'apporter une aide matérielle : prêt de vêtements de la taille prématuré à 4 ans, de petit matériel de puériculture, mise à disposition contre participation financière de gros matériel type poussettes doubles, poussettes-cannes, cosys, sièges auto, chaises hautes, parcs.

Le réseau associatif permet (grâce à sa liste de diffusion) aux adhérents de proposer leur matériel d'occasion.
Elle donne également accès à une liste de partenaires nationaux et locaux proposant des réductions aux familles de multiples. Ainsi nos adhérents réalisent de belles économies !

Le troisième objectif de l'association est d'informer les parents et futurs parents de jumeaux ou plus. Ainsi le pack d'accueil du nouvel adhérent comprend plusieurs documents dont le Guide des multiples, mis à jour en 2017. Un guide exclusif de 182 pages d'informations, astuces, conseils, témoignages, bonnes adresses.

Bref tout ce que doivent savoir les futurs parents et parents de jumeaux ou plus.

La newsletter mensuelle est envoyée à chaque adhérent par mail. Elle reprend les actualités, rappelle les informations pratiques et propose les événements à venir pour permettre de rester au plus proche de ses familles adhérentes tout au long de l'année.

L'association organise aussi régulièrement des soirées parents. Ces soirées permettent de rencontrer de nouveaux adhérents et de partager notre vécu de parents de multiples. Mais l'association organise aussi plusieurs manifestations annuelles en famille. Fête de printemps, pique-nique estival, sorties pédagogiques, fête d'automne ou de Noël.

Cette année 2018 est une année particulière pour l'association qui fête ses 20 ans. 20 ans d'actions locales pour soutenir les familles de jumeaux ou plus.

Contact

Adresse : Mairie de SCIEZ - 74 140 SCIEZ
Présidente : Alexandra NOTEBART
Secrétaire : Amélie POMERET
Téléphone : 04 50 85 15 94
Mail : jumeaux@jumeauxetplus74.org
Site Web : www.jumeauxetplus74.org
Facebook : Jumeaux et plus 74

SEINS LEMAN AVENIR

Seins Léman Avenir fondée en 2011 est une association dont le siège social est à Sciez.

Elle a pour but de favoriser « la prise en charge précoce des cancers du sein » dans le Chablais ». Le cancer du sein est le premier des cancers féminins.

1. ACQUISITION D'UN MAMMOGRAPHE NUMÉRIQUE

de dernière génération avec tomosynthèse (images en coupes millimétriques) et « mamotome » (biopsie dirigée sous tomosynthèse)aux Hôpitaux du Léman (04 50 83 21 80)qui complète le parc d'imagerie du Chablais avec La Source (04 50 26 13 32) et le cabinet de Radiologie de Douvaine (04 50 35 46 18).

2. SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE MAMMOGRAPHIQUE

dans le Chablais par :

- une information mensuelle par des conférences sur le dépistage des cancers du sein.
- Elle était couplée à un spectacle gratuit avec le chanteur pianiste Philippe CARPENTIER www.philing-anim.com qui a chanté « la femme dans la chanson française ».
- Les villes et villages concernés ont été : Thonon, Évian, Publier, Sciez, Douvaine, Bons, Morzine, Châtel, Abondance, Saint-Paul, Saint-Jean-d'Aulps.
- un reportage vidéo de la conférence de Sciez avec la participation du Médecin Départemental a été diffusé par Serge LECLERC sur le site de la Mairie de Sciez et nous le remercions.
- la distribution gratuite de DVD sur le dépistage des cancers du sein aux praticiens et aux femmes qui ne se font pas dépister.

- un blog http://seinslemanavenir.wordpress.com où on peut trouver toutes les informations mises à jour concernant le dépistage et les cancers du sein
- une soirée des chorales du Chablais a été organisée avec l'aide de la Mairie de Thonon

3. DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

en cancérologie mammaire en collaboration avec les Hôpitaux du Léman et son Équipe Mobile de Recherche Clinique (EMRC) et CLINATEC, le plus grand laboratoire public alpin de recherche médicale situé dans l'enceinte du Commissariat à l'Énergie Atomique CEA à Grenoble (www.clinatec.fr). Cette recherche intègre plus de 90 chercheurs de plusieurs disciplines (imagerie, biotechnologie, nanotechnologie etc…).

4. ACTIONS RÉALISÉES

Le perfectionnement des équipes hospitalières de médecins radiologues et des manipulatrices a été effectué.

Une cabine de mammographie supplémentaire a été installée aux Hôpitaux du Léman.

Une lettre de rappel à 1 200 femmes du Chablais en collaboration avec le Médecin départemental a été envoyée.

Une formation intensive des praticiens du Chablais a été organisée.

Une aide a été attribuée à Dragon Ladies qui regroupe les patientes atteintes pour faire de la musculation des membres supérieurs par pagayage.

Une opération « sac de pain » a été effectuée.

5. PROJETS

Organisation d'un match de basket de haut niveau à Publier en octobre

Collaboration à la Rando Rose de la Vallée d'Abondance

Acquistion d'un échographe performant aux Hôpitaux du Léman.

SON FINANCEMENT.

Le Contrat de Développement AUVERGNE RHÔNE ALPES (CDDARA) obtenu avec l'aide du Syndicat Intercommunal du Chablais (SIAC) est arrivé à son terme.

Dons des « club services ». Rotary Thonon Léman, Lion's Club Lac et Montagnes.

Dons des mairies d'Évian, Neuvecelle, Publier à l'occasion d'Octobre Rose.

Dons individuels, par exemple à l'occasion d'obsèques.

Si vous souhaitez faire un don à SEINS LEMAN AVENIR : Chèque libellé à Seins Léman Avenir et adressé à Dr J Salvat, Coudrée 4, 74 140 SCIEZ

Contact

Adresse : C/O Dr Jacques SALVAT
Coudrée 4 – 74 140 SCIEZ sur Léman
Président : Jacques SALVAT
Téléphone : 06 81 44 74 21
Mail : JSalvat74@aol.com
Site : http://seisnlemanavenir.wordpress.com

NOUVEL ÉLAN

« NOUVEL élan » est une association dont le but est de coordonner des actions pour l'amélioration de la qualité de vie des Sciézois.

En effet, avec fierté nous pouvons dire que nous avons conquis une grande notoriété sur la commune par la diversité et à la qualité de nos activités mais également par notre implication dans le bénévolat.

- Aide aux devoirs à l'école des Buclines, les lundis et jeudis.
- Aide à la récolte des légumes au LIEN.
- Collecte pour la Banque Alimentaire

• SUR LE PLAN SPORTIF :

Randonnées en moyenne montagne, tous les mardis avec Jean-Pierre ERBA, chef de course.

Découverte entre alpages et sommets de paysages magnifiques à pieds, à raquettes.

Cet animateur bénévole est reconnu par la Fédération Française de Randonnées pédestres et travaille à la sauvegarde des sentiers de notre commune.

• ET LUCRATIF :

Le « Salon des Arts Créatifs », c'est une belle rencontre entre créateurs, artistes et visiteurs une exposition magnifique pour ravir les yeux des petits et des grands.

Le 13 mai 2018 a eu lieu avec un immense succès la 9e édition. La grande majorité des exposants est Sciézoise. Le 19 mai 2019 aura lieu la 10e édition avec de nombreuses surprises.

La « Grande Farfouille », week-end des 24 et 25 novembre 2018, manifestation incontournable de notre vie locale.

Ces deux rencontres nous permettent de faire des dons, le plus souvent, à des associations œuvrant en faveur des enfants.

En 2017, la Virade de l'Espoir, Carcajou et les Semeurs de joie en ont bénéficié.

En 2018, nous apporterons notre soutien aux « Semeurs De Joie » et à d'autres associations.

Les 23 et 24 novembre 2019 aura lieu notre prochaine Farfouille. Comme chaque année les inscriptions se feront lors de notre Salon des Arts Créatifs soit le 19 mai 2018.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ces différentes manifestations.

Contact

Adresse : Mairie de SCIEZ - 74 140 SCIEZ
Président : Michel REQUET
Secrétaire : Marie-Hélène MAHEVO
Trésorière : Marie-Christine FOURAINTRAUX
Organisatrice des manifestations :
Françoise ERBA
Téléphone : 06 95 67 25 77
Mail : nouvel.elansciez@orange.fr

ASSOCIATION CRÉMATISTE

La propagation de l'idée de crémation des corps.

En effet, avec fierté nous pouvons dire que nous avons

- L'assistance aux familles pour aider aux formalités en vue de la crémation.
- L'incitation au développement des équipements crématistes dans les communes (columbariums, jardins du souvenir…)
- Apporter aide et assistance à tout adhérent sans famille.
- Veiller à l'exécution testamentaire de toute personne ayant manifesté son désir de crémation après le décès.
- Donner des renseignements sur les comptes épargnes obsèques.

ACTIONS PHARES

L'association assure l'information de ses membres grâce à l'Assemblée générale annuelle et à une permanence mensuelle (premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h au CCAS – 24, avenue de Genève – 74140 Douvaine.

Contact

Adresse : 334, route de la Tour de Marignan 74 140 SCIEZ
Président : Régis Guyon
Téléphone : 04 50 72 65 25
Mail : regis.guyon1@orange.fr

ASSOCIATION AURÉLIEN

L'association Aurélien a vu le jour en mai 2000 sous l'impulsion d'une famille et en particulier d'un enfant gravement lésé cérébral : Aurélien.

Du type loi 1901, ses objectifs visent à soutenir les personnes handicapées par toute sorte de contributions aux charges liées au handicap, peu ou pas remboursées par les organismes sociaux : aménagement d'un lieu de vie ou d'un véhicule, achat de matériel spécialisé, séances de thérapie, écolage, équithérapie, sorties hivernales en ski-handicap, en traineaux à chiens, séances de voile pour handicapés, ou encore, soutien moral à des familles souvent très isolées.

Uniquement financée par des dons et par les recettes de ses manifestations (le grand Loto du mois de janvier et bien d'autres nouvelles manifestations à venir dont les dates seront communiquées en temps voulu), l'association Aurélien aide de nombreuses familles de Sciez, Thonon, Rumilly, Toulouse, Pau…

Aurélien nous a montré un chemin, celui de la solidarité.

Aujourd'hui comme hier, l'association qui porte son nom a besoin de vous, soutenez nos actions, participez par un don, adhérez à l'association ou donnez simplement du temps lors de nos manifestations, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

NOS ACTIONS PHARES :

- Grand Loto du mois de janvier
- De nouveaux projets

Rappelons que les demandes d'aide nous parviennent par l'intermédiaire du formulaire mis à disposition sur notre site Internet www.aurelien.net

Contact

Adresse : 327 chemin les Sablons - 74140 SCIEZ
Président : Denis BON
Téléphone : 04 50 72 17 17
Site Web : www.aurelien.net

AMMAC

OBJET DE L'ASSOCIATION :

Accueillir au sein de l'association tout marin ancien de la Marine Nationale, de la marine marchande, marin pêcheur, tout marin dans l'âme et l'esprit.

Entretenir un lien fort entre les Jeunes destinés éventuellement à faire carrière dans la Royale exemple : PMM d'Evian et d'Annecy.

Garder un lien fort avec nos anciens marins officiers, Officiers mariniers et hommes d'équipage.

NOS ACTIONS PHARES :

- Participation aux cérémonies patriotiques dans la commune ou dans les autres communes du Bas-Chablais.
- Participation très active au marché de Noël en faveur des enfants de Madagascar.

POINTS IMPORTANTS À NOTER :

Association active et conviviale (sorties et voyages à thèmes) et collaboration avec les autres associations de la commune.

Nous sommes reconnus par notre action auprès du conseil départemental ainsi que de la commune de Sciez ainsi que de plusieurs communes du Bas-Chablais.

Venez nous rejoindre vous serez toujours les bienvenus !

Contact

Adresse : 163, Avenue de l'Église
74 140 SCIEZ
Président : Gaston LEMMELET
Téléphone : 04 50 72 67 48

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION ET DE L'INTERNEMENT

L'association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation et de l'internement a pour mission de contribuer à la réalisation des objectifs et au développement de la fondation pour la mémoire de la déportation, approfondir la connaissance du système concentrationnaire nazi de la déportation et de l'internement et de transmettre aux générations actuelles et futures afin d'empêcher le retour dans le monde de situations aussi inhumaines que celles qu'ont connues les déportés.

L'AEMD A POUR VOCATION DE :

- Combattre les crimes contre l'humanité
- Défendre les intérêts moraux et l'honneur de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation.
- Lutter contre le négationnisme et la falsification de l'histoire.
- Soutenir les victimes de discrimination fondées sur leur origine nationale ou éthique, philosophique ou religieuse.
- Combattre le racisme et l'antisémitisme
- Lutter contre toute résurgence du nazisme et toute idéologie prônant l'intolérance et la discrimination raciale ou religieuse.

SES DOMAINES D'ACTION SONT :

- Diffuser les travaux de la Fondation
- Présenter des expositions et débattre autour de livres, films et conférences.
- Consulter une documentation locale en recueillant les archives et en élaborant des recherches.
- Recueillir les témoignages oraux des déportés et internés.
- Soutenir le Concours national de la Résistance et de la déportation et intervenir auprès des publics scolaires.
- Participer aux commémorations.

Contact

Adresse : Mairie de Sciez - BP 20
74 140 SCIEZ
Présidente : Jacqueline Néplaz-Bouvet
Mail : bernard.neplaz@orange.fr

ASSOCIATION SOURIRES DES ANGES

Association laïque créée en février 2009 par les familles des victimes de l'accident mortel entre un car scolaire et un TER survenu le 2 juin 2008 au passage à niveau de Mésinges.

L'association œuvre pour ne pas oublier, partager, se réunir, assurer une entraide auprès des personnes et familles qui en ont besoin, éprouvées par d'autres accidents collectifs mais aussi s'engager dans des actions de prévention en matière de sécurité des passages à niveau, se tourner vers l'avenir, l'espoir dans un esprit de solidarité.

Contact

Lien vers le site de l'association :
http://association-souriresdesanges.e-monsite.com/

VENTIMECA
GENIE CLIMATIQUE
VENTILATION - CLIMATISATION
TRAITEMENT D'AIR
AQUATAIR
GENIE THERMIQUE
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRES
www.ventimeca.com

Menuiserie Franck Ducret
Fenêtres - Portes de garage
Volets - Moustiquaires
Village d'entreprise - 74140 SCIEZ
e-mail : franckducret74@gmail.com - Tél : 06 84 10 09 52
Location
de mini pelle
avec chauffeur

SASU MEYNELEC
DEPANNAGE & MODIFICATION
D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Emmanuel MEYNET
240, Route de Jouvernex
74140 SCIEZ
Tél. 06 86 56 01 23
meynelec@gmail.com
Au service
du particulier
et du professionnel

ALTER CONSEIL
Nous voulons compter pour vous !
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
479 route d'Excenevex - 74140 SCIEZ
04 50 72 15 30

LE COIN DES FLEURS
- PLANTES DE SAISON
- PLANTES VIVACES
- PLANTES À MASSIFS
- PLANTES AROMATIQUES
- FRUITIERS
- PLANTONS

Les Jardins de Chavannex
producteur de fleurs et de saveurs
Ouvert toute l'année du lundi au samedi
De 8h à 12h et de 13h30 à 18h30
Présent sur les marchés locaux

LE COIN DES SAVEURS
- PETITS FRUITS
- CONFITURE
- SIROPS
- TISANES
- SELS AROMATIQUES
- ESCARGOTS

1578, avenue de Chavannex - 74140 Sciez - Tél. : 04 50 72 53 32

RENAULT TRUCKS
BARATAY & Cie
LÉMAN POIDS LOURDS
1 Chemin de la Tormaz - Les Cinq Chemins
74200 MARGENCEL - Tél. 04 50 72 74 70
E-mail : baratay.lpl@orange.fr

Robes de mariées
Costumes hommes
Robes de cocktail
Tenue enfants
Cortège
Chaussures
Accessoires
Prêt-à-porter
CREATION PALOMBA FERRARI
HOMMES FEMMES ENFANTS
CONSEILS & RELOOKING
ORGANISATION
DE MARIAGE
Nouveaux horaires
Du lundi au jeudi de 14h30 à 19h30
Vendredi et samedi de 10h00 à 12h30
et de 14h30 à 19h30
Cours de danses particuliers
et pour futurs mariés
688, RN 5 - Bonnatrait
74140 Sciez-sur-Léman
Tél. 04 50 72 30 00
06 48 44 79 33
ferraripalomba@orange.fr
www.creation-palombaferrari.com

MAINS TENANT

Nous sommes des professionnelles en activité exerçant ou ayant toutes exercées en gériatrie, motivées et investies, touchées par les difficultés rencontrées par les familles et les patients. L'équipe de Mains Tenant s'étoffe grâce à la rencontre de nouvelles personnes, toutes aussi impliquées et passionnées.

Un autre regard sur la maladie d'Alzheimer :

Une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer est et reste tout d'abord une personne avant d'être une personne malade. Elle reste profondément la même avec ses désirs et son histoire. Elle ne cesse de proclamer « je suis là, je suis toujours là »… » mais nous ne savons plus décoder ses attentes et elle ne sait plus comment nous les communiquer. La maladie vient distordre les codes usuels et chacun à un sentiment d'incompréhension : mais qui est cet autre que je ne comprends plus et que je ne reconnais plus ?

Pourtant certaines aires du cerveau continuent de bien fonctionner et lui permettent de vivre avec une plus grande sensibilité qu'auparavant. Les personnes atteintes par cette maladie sont surtout réceptives à tout ce qui peut leur apporter du plaisir. Elles sollicitent des aires cérébrales qui ne sont pas altérées et se sentent alors aptes et compétentes. Elles n'ont peut-être plus la même capacité de raisonnement, de concentration ou de logique : Elles ne se rappellent certes plus que leurs enfants sont venus les voir le matin même, ni ce qu'elles ont mangé pour leur dernier repas… mais qu'importe si elles conservent leur intelligence du cœur et une furieuse envie de continuer à vivre avec tous ceux qu'elles aiment. Si tout leur entourage est bien conscient de tout cela nous pouvons leur offrir une meilleure qualité de vie. Elles souffrent alors moins d'apathie, d'agitation, d'anxiété et d'agressivité. L'amour, en tant que langage universel, reste compris même à un stade avancé de la maladie et jusqu'à la fin de notre existence.

NOS ACTIONS :

- Notre Café des Aidants, tous les 2 mois, sur la commune de Sciez avec toujours de plus belles rencontres :

Nous observons que les proches des malades sont souvent eux-mêmes fragilisés par leur investissement et le temps qu'ils consacrent à leur accompagnement, et nous leur rappelons que ce n'est pas en négligeant leur propre santé qu'ils peuvent réellement aider une personne malade.

Il est crucial que les proches, accablés par la culpabilité, se rappellent que la maladie d'Alzheimer est une affection organique du cerveau. Partager l'accompagnement avec d'autres personnes rend plus forts et plus solidaires.

- Nous avons eu le plaisir de participer aux Virades de l'Espoir à Sciez.
- La Semaine Bleue nous a permis d'organiser une soirée d'informations et un débat qui ont apporté des renseignements pratiques et théoriques toujours bien utiles pour mieux comprendre cette maladie et essayer de mettre en place des conduites à tenir

TOUJOURS DES PROJETS POUR L'ANNÉE À VENIR :

- Une soirée débat avec une intervention d'un membre de Carpe Diem, méthode canadienne d'accompagnement non centré sur la maladie mais sur toutes les potentialités que la personne atteinte peut encore mobiliser
- Une Formation concrète des familles lors des Cafés des Aidants pour leur venir en aide dans leurs pratiques de la vie quotidienne
- Un projet qui nous tient particulièrement à cœur, la création « d'un instant d'accueil » (tenu par différents professionnels bénévoles) pour les personnes touchées par la maladie, afin de permettre un petit temps de répit aux proches.

ET POUR CONCLURE….

Un témoignage recueilli lors de notre Café des Aidants :

Je me sentais seule face à la situation que je rencontrais, Maman a la maladie d'Alzheimer, déclarée depuis 2009 et je n'en parlais pas facilement si ce n'était en larmes quand on me demandait de ses nouvelles et devant mes proches, mes amies je ne laissais rien transparaître.

Je n'avais aucun réel « support » externe qui pouvait à mon avis réellement me comprendre. En 2015, mon chemin a croisé celui de l'association Mains Tenant lors d'une conférence sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, et je suis allée à leur rencontre. J'en avais tellement besoin.

J'ai enfin trouvé ce qu'il me manquait : un endroit où je me permets de ne pas cacher mon ressenti, parler librement, laisser aller mes émotions car il n'y a aucun jugement les personnes se sentent toutes concernées, touchées par ce que nous vivons autant l'équipe de Mains Tenant que les aidants.

C'est un échange qui m'apporte du réconfort,

Des astuces pour me sentir mieux et accompagner ma maman dans de bonnes conditions.

Pour rien au monde je ne raterai ce rendez-vous.

Tout Simplement : Merci

Autres mots forts glanés lors des rencontres de nos Cafés des Aidants qui sont souvent intergénérationnels.

Des perles d'authenticité :

Laisse-toi aimer (une petite fille à sa grand-mère)

Le mieux pour eux n'est pas forcément le mieux pour nous…

Rester le plus vrai et le plus simple…

Contact

Adresse : 45 Impasse de Nérin – 74 140 SCIEZ
Présidente : Nathalie Brothier
Mail : mainstenant@orange.fr

APE DES BUCLINES

Notre association permet de réunir les parents d'élèves de l'école primaire et maternelle des Buclines.

Au fil des saisons, nous proposons différents évènements qui nous permettent de rassembler enfants, parents, corps enseignant et personnel de l'école, afin que chacun garde un bon souvenir de son passage à l'école.

Les Les fonds récoltés lors de ces manifestations sont redistribués à l'école et permettent d'assurer certaines dépenses comme, par exemple, l'activité voile ainsi que plusieurs sorties pédagogiques tout au long de l'année.

Proche du corps enseignant et des différentes entités locales, nous sommes nous sommes un interlocuteur privilégié pour le suivi et le développement de notre structure scolaire.

Nous ne sommes qu'une petite équipe. Parents ou Sciezois en recherche d'engagement, nous attendons votre bonne humeur, vos idées et votre soutien, aussi petit soit-il !

Contact

APE DES BUCLINES
Président : Franck Houver
Adresse : 188 Route de Perrignier
Mail : apebuclines@hotmail.fr

APE DES CRÊTS

- Chercher, étudier et réaliser en commun toutes les améliorations désirables aux conditions matérielles et morales des élèves, et ce dans leur intérêt et celui des familles, en préservant son indépendance par rapport à toute doctrine ou organisation politique ou religieuse.
- Transmettre à l'Administration les suggestions ou les vœux émis à ce sujet.
- S'intéresser à toute société s'occupant de l'éducation physique, intellectuelle, morale ou artistique des élèves de l'École Publique de Sciez les Petits Crêts.
- S'intéresser à toute organisation locale, scolaire ou parascolaire, existante ou à venir, telle que cantine, ramassage scolaire.
- S'intéresser à toute organisation à but non lucratif œuvrant pour l'amélioration de la Condition de l'Enfance.

L'association se réserve le droit de subventionner tout projet scolaire après avoir délibéré de son caractère éducatif, ainsi que de venir en aide, à titre exceptionnel, à des enfants dans la détresse. En aucun cas, elle n'entend se substituer aux administrations responsables.

Contact

APE DES CRÊTS
Adresse : 300, route des Écoles
74 140 Sciez-sur-Léman
Présidente : Karine Ortega
Téléphone : 06 77 56 14 24
Mail : apecrets@gmail.com
www.facebook.com/ape.lespetitscret

LA JOIE DE VIVRE

Après le passage dans les locaux de la « caserne », et la maison « Milleret » place de l'Église,

LA JOIE DE VIVRE profite maintenant de locaux plus agréables, plus spacieux, mieux adaptés au 190, rue du Bord'Amô.

Plus de 50 adhérents fréquentent le club le mardi après midi de 14h à 18h (une augmentation d'au moins 20 personnes depuis le changement de local).

C'est le moment où chacun prend sa place pour jouer dans les différentes salles de jeux (loto, scrabble et belote). Le lieu d'échange et de travaux manuels se situe côté cuisine. En milieu d'après midi le goûter est servi.

OUVERTURE SUPPLÉMENTAIRE DU CLUB :

- Le lundi après midi pour les travaux de couture ou autres travaux manuels,
- Le mercredi après midi pour se retrouver et partager de bons moments.

LE SERVICE MOBILITÉ, mis en place par la Municipalité et le Foyer Culturel, aide énormément les sciézois (ses) non véhiculées pour venir au club et aller aux différentes destinations programmées (courses à Carrefour, marché le samedi à Sciez et autres destinations).

LA VENTE DE NOËL est le point phare du club : les adhérents qui aiment donner de leur temps, de leur savoir-faire réalisent tout au long de l'année de très beaux ouvrages destinés à la vente (tricots, coutures, travaux manuels, constructions diverses).

Pour la vente, rendez-vous est donné à tous chaque dernier week-end du mois de novembre dans les locaux du club. Le bénéfice de nos ventes permet d'aider nos sorties, nos repas, nos voyages et l'aménagement du club.

BEAUCOUP DE PARTICIPANTS AUX SORTIES DURANT L'ANNÉE 2018 :

- Tirage des rois/assemblée générale, carnaval,
- Sorties cinéma, théâtre, restaurant,
- Conférence-débat du Silver Fourchette Tour Haute-Savoie sur l'alimentation des seniors,
- Atelier de remise à niveau du Code de la Route,
- Participation aux diverses animations de la Commune de Sciez et autres associations,
- Après-midi récréatif intergénérationnel avec les enfants de l'ALAE (repas et spectacle – jeux),
- Journée départementale de la fédération Générations Mouvement aînés ruraux à Tully avec spectacle Jean-Michel Mattei,
- Sortie journée en mai,
- Voyage en Ardèche (2 au 7 juillet 2018)
- Voyage à MARSEILLE/CASSIS (1er au 3 septembre 2018).

BILAN 2017 :

635 adhérents ont participé aux sorties proposées :

- Vœux, galette des rois,
- Sorties cinéma, restaurant,
- Participation à diverses conférences et ateliers mémoire,
- Sortie au musée Chaplin à Vevey (Suisse),
- Voyage en Juin en Dordogne - Rocamadour (6 jours),
- Voyage en Septembre en Bourgogne : Moulins, Guedelon, Auxerre (3 jours),
- Repas intergénérationnel à l'école des Crêts à Sciez,
- Vente de Noël dans nos locaux (fin novembre),
- Marché de Noël à Sciez en décembre.

Passer d'agréables moments ensemble, rompre la solitude quotidienne et créer des sympathies, nous sommes là pour que chacun trouve, avec un réel plaisir, un dérivatif à son quotidien.

Contact

Adresse : 190 rue du Bord'Amô
74 140 SCIEZ
Présidente : Chantal BOCCARD
Téléphone : 06 23 57 83 87
Mail : cboccard@gmail.com

BAIE DE SCIEZ ENVIRONNEMENT

Baie de Sciez Environnement est une association dont l'objet est de centraliser toutes les informations relatives au devenir des rivages et de leur environnement dans le secteur particulier de la Baie de Sciez.

Baie de Sciez Environnement a pour but de prendre toute initiative, d'engager toute action

- en vue de la protection et de la préservation de ce site remarquable
- de la protection de son caractère
- du maintien de l'équilibre écologique de ses eaux, de sa faune et de sa flore

Baie de Sciez Environnement est une association dont la création remonte à 1984.

Contact

Présidente : Michèle Belmont
Mail : baiedesciez-environnement@laposte.net
Web : https://baie-sciez-environnement.fr

ASSOCIATION DE GESTION DU DOMAINE DE GUIDOU

Assurer le suivi et la gestion des terrains appartenant au conservatoire du littoral avec la LPO, la Mairie de Sciez et l'ONF.

- Entretien des prairies non agricoles pour maintenir les paysages ouverts et empêcher leur envahissement par les broussailles.
- Rétablir des milieux pour sauvegarder des plantes rares.
- Arrachage de plantes invasives (solidages).
- Entretien des mares pour préserver les batraciens

ACTIONS PHARES :

- 6 à 8 demi-journées de travaux par année.

POINTS IMPORTANTS À NOTER :

Recherche de bénévoles.

Contact

Adresse : Mairie de Sciez
Président : Pierre Vuattoux
Téléphone : 06 76 47 66 29
Mail : pierre.vuattoux@wanadoo.fr

AMAP
LA MAURICIENNE

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Cette association de consommateurs en AMAP 74 vend en direct des légumes non traités, en panier, chaque semaine, par abonnement.

QU'EST-CE QU'UNE AMAP ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, formée par des consommateurs et un cultivateur désirant ensemble construire un partenariat autour de la vente directe de légumes non traités par abonnement annuel.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Adhérents et producteur définissent suite à une assemblée générale au début du printemps, pour une période d'un an : le contrat, le prix d'abonnement et du panier, la remise du panier ayant lieu à « la Mauricienne ».

L'abonnement est un contrat de confiance permettant l'investissement des graines, des plantes et du matériel, l'entretien des plantations et le partage des risques : belle production = grand panier, petite production = petit panier.

Qualité nutritionnelle garantie par des produits frais de qualité au cœur de Sciez.

Ce site va reprendre sa vie d'autrefois qui étaient des jardins ouvriers près du presbytère.

Meilleure biodisponibilité des nutriments par la fraîcheur des produits saisonniers, sans pesticide.

« La Mauricienne » se veut un lieu d'échanges et de découvertes où parler des variétés de cultures écologiques, de préférences gustatives, de recettes de cuisines, de musique, etc…

Le site accueille également en tant qu'hôte woofer (woofing France) des jeunes de tous les pays du monde pour pratiquer la culture écologique, découvrir notre belle région et apprendre le français.

Le partenariat se développe par la vente directe et par un abonnement.

L'aide au jardin est facultative (cueillette, ramassage de légumes…) mais bienvenue.

Plus nous sommes de consommateurs, plus nous avons la possibilité d'acquérir des terrains agricoles et de créer des emplois.

Contact

Adresse : 245, avenue de l'église
Chemin de la Mauricienne
74 140 Sciez-sur-Léman
Présidente : Christiane HELARY
Secrétaire : Rachel FRIZON
Jardinier : Georges-Éric DUVERNOY
Téléphone : 04 50 72 35 54
ou 06 73 27 42 81
ou 06 21 98 31 55
Mail : lamauricienne74@live.fr
Site web : lamauricienne74.e-monsite.com

chantier naval
NAUTI SPORTS
votre magasin
d'accastillage
et atelier de réparation,
vente neuf et occasion.

YAMAHA

Ets DEPOLLIER
187 route de Jussy
BP 18
04 50 72 63 52
nautileman@orange.fr

NAUTI SPORTS DU LEMAN

Poirier
IMMOBILIER
www.poirier-immobilier.com

Quincaillerie • Droguerie • Outillage
Fournitures Industrielles • Décoration • Bois • Jardinage
BRICO PRO
MASTER PRO COMPTOIR
ETS MAGRETTI
15, Chemin de l'Aulieu
Bonnatrait - 74140 SCIEZ
Tél. 04 50 72 64 21 - Fax 04 50 72 31 28
E-mail : magretti.ets@wanadoo.fr
Services et conseils du professionnel
Ménager et décors de la maison

TERRASSEMENT 74 SARL
Travaux Publics - VRD
Pierre BALISTRERI
10 Impasse du Lavoret
74 200 ANTHY / LEMAN
Tél/Fax: 04 50 70 62 38
Mobile: 06 26 67 34 79

AD
Carrosserie Durand
50 ans
RÉPARATIONS TOUTES ASSURANCES - TOUTES MARQUES
REMPLACEMENT PARE-BRISE - LUSTRAGE DE PROTECTION
462, Avenue de Genève - D1005 - 74140 SCIEZ
Tél. 04 50 72 61 53 - Fax 04 50 72 59 77
mail : carrosserie.durand74@gmail.com

HOME & Patrimoine
Immobilier
Retrouvez
tous nos biens à la vente sur
www.home-patrimoine.com
93 %
Niveau de SATISFACTION
112 avis au 19 juin 2018
Opinion system
103, route de Marignan 74140 Sciez sur Léman
04.50.70.57.14
contact@home-patrimoine.com

Hôtellerie du château de Coudrée

★★★★

« Restaurant François 1er »

Un service chaleureux dans un Cadre historique
Cheminée l'hiver, cadre ombragé l'été
Menu Gastronomique à partir de 59 €
Mets végétariens à la carte.
Formule « Bistrot » le midi, 29 € (hors dimanche)

Bar « Renaissance »

Apéritifs et goûters

Ouvert toute l'année

Séminaires résidentiels, Journées d'études

Accueil, pauses, repas bistrot, boissons, salle
À partir de 65 € par personne

Événements, Mariages, Banquets, Séminaires

Vos repas de Fête et Brunches. Cocktails au bord du Lac
Sur mesure et jusqu'à 300 personnes
Hôtel 17 chambres au style ancien authentique

Bons cadeaux et Évasions romantiques

Repas, boissons incluses à partir de 85 € par personne
Séjour 1 nuit, repas, petit-déjeuner, 140 € par personne

Cours de Cuisine

Choisissez votre thème, cuisinez et dégustez vos réalisations !
À partir de 50 € par personne. Maximum 6 personnes

Château de Coudrée, Hôtel, Restaurant, Bar, Espace Culture

Château de Coudrée
HÔTEL RESTAURANT

Avenue de Coudrée - 74 140 Sciez-sur-Léman
Tél. : 04 50 72 62 33 - Mail : chateau@coudree.fr
www.chateau-hotel-coudree.com
château de coudrée

les Collectionneurs®
Restaurateurs, Hôteliers, Voyageurs